

Edito Vision du chef de l'Etat !

Au cours de l'émission " Le Débat " du vendredi 10 juin sur Top Congo FM, un auditeur avait posé la question de savoir : pourquoi nos ministres réduisent ou justifient toutes leurs actions à la " Vision " du chef de l'Etat. Le mot vision du chef de l'Etat est devenu un terme générique. Et de conclure : " le président de la République est-il un prophète ? "

C'est avec raison ce questionnement de ce compatriote. En effet, après l'investiture de l'actuel gouvernement, son porte-parole et ministre de la Communication et médias avait clairement soutenu, la main sur le cœur, que l'heure de changer le narratif a sonné. De bonne foi, le Congolais lambda l'avait cru. Car, c'est un gouvernement qui s'était autoproclamé des Warriors. Avant même qu'on ne voit ses membres à l'œuvre. Malheureusement, les politiciens congolais ne sont pas encore prêts à sortir des sentiers battus. Surtout dans leur langage. Seul le chef de l'Etat est visionnaire, mieux il est le Guide clairvoyant et éclairé. Ce constat est d'autant plus vrai que chaque fois qu'un ministre prononce un discours ou la parole lui est accordée, sur 15 minutes, 300 bonnes secondes sont consacrées à rappeler " la vision du chef de l'Etat ". Est-ce une façon pour eux de prévenir que si les choses ne marchent pas, c'est la faute au visionnaire ? C'est parce que l'orientation du président de la République n'a pas été bonne ? NON. Il est connu que le gouvernement est investi sur base d'un programme gouvernemental bien ficelé par chaque ministère sectoriel après avoir reçu les orientations du chef de l'Etat. Coordonné bien entendu par le Premier ministre qui supervise sa rédaction, mais chaque ministre a sa partition à jouer dans ce programme. Evoquer à chaque occasion la vision du président de la République est, ni plus ni moins, une manière de cacher son insuffisance à appliquer l'action gouvernementale qui relève de son secteur.

Avec l'avènement de Félix Tshisekedi au pouvoir et surtout après le divorce entre lui (CACH) et le FCC, le Congolais croyait que le narratif changerait. Et bien, force est de constater que nos politiciens ne sont pas prêts à se séparer des oripeaux mobutistes.

Si Mobutu était devenu un potentat, c'est en partie à cause de la faire passer pour le seul et l'unique visionnaire.

Alors, peut-on dire que si certains hauts magistrats aujourd'hui s'enfoncent dans la dérive, c'est aussi à cause de la vision du chef de l'Etat ?

Il est plus que temps que nos ministres et autres hauts fonctionnaires s'emploient à construire un Etat (Etat congolais) tel que voulu par Montesquieu et non à " caresser dans le sens du poil " le président de la République au point de la faire passer pour le centre de la terre.

En son temps, constatant ce " djaleloïsme " à outrance, Mobutu n'avait-il déclaré tout haut, malheureusement sans être écouté ni compris par les thuriféraires : " Le président-fondateur n'est pas un magicien. Seul, il ne peut rien, mais avec la complicité de son peuple (des ministres y compris), il peut tout "

LRP

21ème session ordinaire de la CEEAC à Kinshasa

Félix Tshisekedi plaide pour un environnement de paix et de sécurité

**Regrettant les tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, le président en exercice de la CEEAC, Félix Tshisekedi veut voir la situation revenir à la normale*

** Profitant de ces assises qui avaient pour thème principal : " Éducation, santé, culture ", il a demandé l'appui de ses homologues pour soutenir la candidature de Dr Kaseya à la tête du Conseil Consultatif et Technique des Centres Africains de Contrôle et de Prévention des Maladies (Lire en page 16)*

Face aux propos injurieux de Jean-Marc Kabund à l'endroit du président de la République

Bana Kin qualifie ses allégations d'outrage, de la trahison et de l'atteinte à la sûreté de l'Etat

(Lire en page 2)

Haut-Uélé (Page 7)

Mgr Janvier Kataka célèbre son jubilé d'argent : Félix Antoine Tshisekedi lui offre le cadeau d'une Jeep

Incendie à l'immeuble de l'ex-Onatra : documents et meubles du secrétariat général à l'Economie nationale emportés par le feu

(Page 10)

Du 25 au 29 juillet à Kinshasa

Les pays membres de la CIPRES réfléchissent sur la formation et le développement des compétences de leur organisation

(Page 7)

English Issue

21st Ordinary Session of ECCAS: the President of Chad received by his counterpart Félix Tshisekedi

(P. 15)

Face aux propos injurieux de Jean-Marc Kabund-A-Kabund à l'endroit du président de la République

Bana Kin qualifie ses allégations d'outrage, de la trahison et de l'atteinte à la sûreté de l'Etat

Par Bibiche Mungungu
Indignée par les propos injurieux de Jean-Marc Kabund-A-Kabund proférés à l'endroit du président de la République, chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Congolais de souche et de surcroît Kinois de naissance, en date du 18 juillet 2022, l'Asbl Bana Kin a réagi, lundi 25 juillet 2022. C'était à l'issue d'une déclaration faite par son président, Godard Motemona en collaboration avec d'autres associations des Kinois notamment la Fraternité kinoise, en la salle de conférences Conforta dans la commune de Kasavubu.

Face à ces propos injurieux, indigestes, dénués de tout fondement objectif, Bana Kin considère ces déclarations du député national Jean-Marc-Kabund, à tous égards comme un outrage à l'institution président de la République, d'une trahison et d'une atteinte à la sûreté de l'Etat ; un déni des réalisations du président de la République ; une usurpation de l'héritage idéologique de feu Etienne Tshisekedi Wa Mulumba.

A ce sujet, l'Asbl Bana Kin se sent interpellée par ces invectives, à plus d'un titre à savoir, d'une part, comme citoyen congolais et d'autre part, comme Kinois.

Il ressort de ces propos que l'impétrant, de façon réductrice limite la dimension du président de la République à un simple membre de l'UDPS et se refuse d'appréhender la stature institutionnelle du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

C'est ici l'occasion de rappeler que, conformément à l'article 69 de la Constitution, le président de la République est une Institution en soi, la première de l'Etat avec ses attributs, ses privilèges et considérations dus à son rang. Il est à ce titre, garant de la Nation, chef de l'Etat, Commandant suprême des Forces armées et de la Police nationale congolaise.

De ce fait, tous les Congolais sont directement concernés par effronterie des assertions contenues dans les déclarations de Kabund-A-Kabund, car ces allégations consacrent un crime de lèse-majesté et d'outrage en la personne du chef de l'Etat. " Celui qui touche au président

Félix-Antoine Tshisekedi, touche à tout le peuple congolais en général et en particulier aux Kinois".

D'après l'Asbl Bana Kin, M. Jean-Marc Kabund est

trahir le Congo "

" Face à cette tentative de démobilisation et de démoratization des forces armées, les fils et filles de Kinshasa, héritiers de l'esprit de résis-

priétés en un temps record à travers la République, ment, insulte, usurpe, détourne, méprise, vilipende, fait preuve de violence physique à l'égard de son entourage, change de



vraisemblablement un anarchiste qui ne veut intégrer dans son langage l'élégance qui convient à la culture politique, celle d'un homme d'Etat.

Le discours de J-M Kabund prononcé au moment où la République Démocratique du Congo est victime d'une agression, dans sa partie Est, par le Rwanda. Il vient de jouer sa partition diabolique à la recherche de la démobilisation de peuple congolais et de nos vaillantes troupes, à ce jour, dévouées à la préservation de l'intégrité territoriale de la patrie.

Cet homme, à l'intelligence obscurcie par ses ambitions démesurées et son arrogance qui tire ses origines dans le manque du sens de l'Etat, a tenté par ses inepties de diviser la patrie au bénéfice de l'ennemi.

En ce contexte de guerre, ces propos tenus à dessein constituent une preuve de trahison de la nation et de son antipatriotisme avéré qu'on ne peut passer sous silence.

En usant des artifices calomnieux, dont il en détient seul la recette, cet imposteur, de son vrai nom Kabundi wa Kabundi, Kabund vient de démentir, à tous, sa collaboration avec l'ennemi en temps de guerre. L'Asbl Bana Kin invite les Congolais à demeurer vigilants et patriotes.

Appel à " ne jamais

tance de M'zee Laurent Désiré Kabila qui a légué la devise : " Ne jamais trahir le Congo " opposons l'esprit Kinois pour ne pas trahir son pays et son président de la République, chef de l'Etat, Commandant suprême de nos forces armées et de la Police nationale congolaise ", a martelé le président de Bana Kin.

" Comment expliquer qu'une personne se réclamant Tshisekédiste ne reflète ni de près, pire encore de loin les valeurs cardinales prônées par le Sphinx de Limete. Pendant que le père de la démocratie, le président Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, Ya Tshitshi, d'heureuse mémoire, avait décidé pour cette fois-là de confier la direction du secrétariat général de l'UDPS à un Katangais. Ce machiavélique, soucieux de briguer ce poste par tous les moyens malicieux dont il est l'un des rares à en détenir la recette, s'est fait passer pour un Rund du Katanga au point même de changer son nom de Kabundi wa Kabundi en Kabund-A-Kabund. Sans crainte d'être contredit par les hommes de Dieu et les lecteurs des Saintes écritures, nous assistons plutôt aux prouesses d'un disciple de Cain. Vu dans ce sens il est plutôt l'antithèse du Tshisekédisme ", a poursuivi Godard Motemona.

" Ce donneur de leçons qui a acquis des nombreuses pro-

nom et de tribu par soif de pouvoir.

Mais qui est cet Homme ! Mais d'où vient cet homme ! ", a-t-il ajouté.

" Face à la gravité des propos ci-haut proférés, Bana Kin félicite le bureau de l'Assemblée nationale pour avoir pris la mesure de sa responsabilité en ouvrant un dossier disciplinaire à l'endroit de cet impénitent et par la même occasion, encourage les instances judiciaires dans leur démarche de faire respecter la loi dans toute sa rigueur afin d'arrêter net ce libertinage verbal et diffamatoire, d'éviter un fâcheux précédent vis-à-vis de l'institution président de la République tout en réprimant toutes formes de trahison ", a souligné le président de Bana Kin.

Pour Godard Motemona, voici venir l'heure de la consolidation de la confiance placée en la personne du chef de l'Etat. " A l'heure actuelle, il se présente l'opportunité de choisir le camp de la victoire, de la patrie, de l'héroïsme et du sens du devoir qu'incarne le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dont la paix, la sécurité, la concorde, le développement et l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise demeure sa priorité. Le peuple d'abord, telle est la devise du chef ", a-t-il conclu.

La Référence Plus

Quotidien d'Informations Générales
Adresse : Croisement des Avenues 24 Novembre - Ngele / C. Lingwala (en face de l'Académie des Beaux Arts)
Phone : 0999923379
E-mail: reference_20ans@yahoo.com
B.P. : 12520 Kinshasa I
Autorisation de publication N°041/SGC/063/92

Editeur-Directeur Général

André Ipakala Abeiye M.
0999923379

Directeur de la Publication

Félix Kabwizi Baluku
0999913816

Directeur de la Rédaction

Théo Kimpanga N'Key I.
0999949445

Assistante de l'EDG

Eveline Badika
0814234602

Rédacteurs en Chef

Franck Mona K.(Politique)
0999911984

N. Rachidi (Provinces)

Secrétaires de Rédaction

Déo Mulima (0998405728)
Martinez Ngyaluka
(0998893030)

Dominique Kadimamuya
(0991564565)

Chefs de Rubriques

José Wakadila (Société)
0998129128

Rédaction Générale

José Wakadila,
Bibiche Mungungu,
Anastasié Mukawa
(0990012819, 0825329453)
Génie Mulobo (0999954394)

Julie Ngalula T.

Grace Ngyke

Mireille Mpemba

Makinzolela Menayeto

English Issue

John Nkwady Kankolong

Représentations provinciales

- **Bandundu** : Mayele

- **Kasai - Oriental** :
- **Maniema** : Patrick Kamombu

- **Nord-Kivu** : Sumaili Pene
Djadi

- **Province Orientale** :
Gilbert Risasi

- **Sud - Kivu** :
Asani Abdalah

Etranger

- Congo Brazza: Itcha Djata

Service Technique
Anastasié Mukawa Kimina

Génie Mulobo Mwadi
West (0810774823)

Patrick Mbuyi (WM) 08151
44914 - 089 5098679

Administration
Janvier Band'Aka-Suro

Mireille Thansya
(0998540079; 0896154045)

Tina Ngindu

Finances & Vente
Jean-Pierre Mobiko
(+243815093722)

Pascaline Boyingandi

Gaby Lego

Fiston (0840513276)
Aimée Bwanga

Esther Seluwa
Imprimerie
ILAREF

République Démocratique du Congo

Des manifestations à Goma pour exiger le départ de la Monusco

Par Génie Mulobo

La circulation a été bloquée, le lundi 25 juillet 2022 à Goma dans la province du Nord-Kivu. Cela, suite aux manifestations de la population qui exige le départ de la Monusco. Les manifestants ont érigé des barricades sur la chaussée, bloquant ainsi toute la circulation. C'est le cas des axes deux lampes-Majengo, Mutinga-Katoyi, Kituku-Lasapia, Katindo-Ndoshu, Office-Virunga et autres.

Quelques manifestations ont également été signalées devant le quartier général de la Monusco au centre-ville et devant sa base logistique située au quartier Katindo, non loin du campus universitaire du lac. Certains actes de vandalisme auraient été perpétrés dans certaines installations de la Mission onusienne.

Notre source a indiqué que la police a tiré en vain des coups de sommation pour disperser les manifestants qui partaient et revenaient pour poursuivre leur action, notamment devant la base logistique de la Monusco et sur les axes Majengo-Buhene et Mutinga-Katoyi.

Signalons en outre que des activités socio-économiques ont été paralysées partout où des manifestations ont été signalées. Boutiques, maga-

sins et autres maisons de commerce sont restés fermés. Les marchés de la ville ont été déserts. Seulement quelques motos taxi s'effrayaient la voie sur les routes quasiment barricadées. Les rares véhicules étaient obligés d'emprunter des voies secondaires pour arriver à destination.

Face à cette situation, le prix de transport a haussé, pour ceux qui ont des courses urgentes à effectuer. La course à moto de 1 000 FC se négociait entre 2 000 et 3 000 FC.

Il sied de noter que ces manifestations sont enregistrées, seulement quelques jours après le passage du président du Sénat à Goma, Modeste Bahati Lukwebo, qui a d'ailleurs dénoncé également l'inefficacité de la Mission de l'ONU en RDC pour le rétablissement de la paix dans l'Est depuis plus de 20 ans de présence en République démocratique du Congo.

Par ailleurs, face à cette situation qui a régné durant toute la journée dans la ville de Goma, l'autorité urbaine a demandé aux services de l'ordre et de sécurité de se mettre à l'œuvre pour contrecarrer toute éventuelle manifestation publique car non autorisée.

Dans un communiqué de presse : la Monusco dénonce l'attaque de ses locaux à Goma et appelle à la retenue

La Monusco dénonce vigoureusement l'attaque de ses locaux à Goma, dans le Nord-Kivu, perpétrée par un groupe de pilliers en marge d'une manifestation qui, de surcroît, a été interdite par le Maire de la ville de Goma, rapporte un communiqué de presse de la Mission onusienne rendu public le lundi 25 juillet.

La Mission s'est dite très préoccupée par ce très grave incident qui intervient au lendemain de propos hostiles et de menaces non voilées émis de la part d'individus et groupes à l'encontre des Nations Unies.

A travers ce communiqué, la Monusco rappelle que ses locaux sont inviolables en vertu de l'Accord sur le statut des Forces entre les Nations Unies et le gouvernement de la République démocratique du Congo (SOFA), ainsi que la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946.

Face à ce déchaînement de la population de Goma sur les installations de la Monusco, le Représentant spécial adjoint en charge des opérations et chef de mission par intérim, M. Khassim Diagne a appelé à l'apaisement et à la retenue.

" Les incidents de Goma sont non

seulement inacceptables mais totalement contreproductifs. La Monusco est mandatée par le Conseil de sécurité pour accompagner les autorités à protéger les civils. Elle se tient aux côtés des populations et appuie les forces de défense et de sécurité nationales dans leur lutte contre les groupes armés. La Mission appuie aussi les autorités congolaises dans leurs efforts qui visent à restaurer l'autorité de l'Etat ", a déclaré M. Diagne.

" Ce n'est pas dans le chaos et la confusion ou la division que nous ferons des avancées vers la stabilisation et la paix ", a ajouté le Représentant spécial adjoint en charge des opérations et chef de mission par intérim.

La MONUSCO invite les autorités congolaises, les acteurs politiques, la société civile et toutes les forces vives de la RDC à dénoncer ces actes de pillage. La Mission se tient à leur disposition pour continuer de travailler ensemble à restaurer la paix et la sécurité avec les institutions nationales et provinciales, conclut M. Diagne.

LRP

Attaques contre les installations de la Monusco à Goma, un cadre du BUREC appelle à l'apaisement

Philémon Matumano, cadre du parti politique Bloc uni pour la renaissance et l'émergence du Congo (BUREC) a appelé, lundi 25 juillet, la population de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu à apaiser sa colère contre la Monusco.

Il a lancé cet appel à partir de Butembo au Nord-Kivu, après des manifestations contre les sites et bases de la mission onusienne à Goma.

" Je suis convaincu que tout citoyen congolais a le droit de manifester en vertu de la constitution de notre pays. Dans l'entre-temps, la Monusco n'est pas notre ennemi. Notre ennemi, c'est celui qui veut que notre province soit balkanisée, celui qui veut que nos marchandises n'arrivent pas à Butembo, c'est celui-là notre ennemi. Et donc, je crois que les gens se trompent au Nord-Kivu. Et

tout acteur politique ambitieux qui pense que c'est de cette manière que la Monusco partira, il nous trompe ", a souligné Philémon Matumano.

A l'occasion, ce cadre du parti BUREC a tout de même invité la mission onusienne à corriger ses failles, en vue de regagner la confiance de la population afin de bien assurer sa protection.

Il a également proposé à la population de travailler de commun en accord avec le parlement et le gouvernement congolais pour envisager des solutions dans la partie Est du pays.

RO/LRP

RDC : le gouvernement condamne toute forme d'attaque contre le personnel et les installations des Nations Unies

Le gouvernement congolais a condamné fermement, lundi 25 juillet, toute forme d'attaque contre le person-

Plusieurs bases et sites de la Monusco ont été pris pour cible ce même lundi à la suite des manifesta-



nel et les installations des Nations Unies. C'est ce qu'indique le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya.

" Le gouvernement suit de près la situation à Goma consécutive à l'appel à manifester contre la Monusco. Il condamne fermement toute forme d'attaque contre le personnel et les installations des Nations Unies. Les responsables seront poursuivis et sévèrement sanctionnés ", a indiqué Patrick Muyaya.

tions contre la MONUSCO.

Des sources sur place rapportent que des manifestants, avec des calicots portant des messages hostiles à la mission onusienne, ont pris d'assaut quelques sites de cette mission de l'ONU.

Ces manifestants ont même réussi à pénétrer dans certains des sites, comme le Régional, la RVA et l'entrepôt de Kashi, où plusieurs biens de la Monusco ont été pillés.



Rond-point Ishukudu dans la ville de Goma. Photo Blaise Makasi. Radio Okapi

D'après lui, les manifestations de rue ne peuvent jamais donner solution aux problèmes sécuritaires dans l'Est du pays, moins encore occasionner le départ de la Monusco.

L'Assemblée nationale autorise les poursuites judiciaires contre Kabund

Le bureau de l'Assemblée nationale a répondu favorablement au réquisitoire du procureur général près la Cour de cassation sollicitant les poursuites judiciaires contre le député national Jean-Marc Kabund-A-Kabund.

L'information de la levée des immunités du président de l'Alliance pour le Changement (ACh) a été confirmée par la cellule de communication de la



Jean-Marc Kabund-A-Kabund

chambre basse du Parlement.

L'on rappelle que le procureur général près la Cour de cassation, Victor Mumba, avait saisi par écrit, le vendredi 22 juillet, le bureau de l'Assemblée nationale afin de poursuivre Kabund-A-Kabund pour avoir tenu des " propos injurieux et de nature à porter atteinte à l'honneur des institutions

publiques et à la dignité de chef de l'État ".

Lors de son point de presse tenu, le lundi 18 juillet à Kingabwa, au cours duquel il avait annoncé la sortie de son parti politique, Jean-Marc Kabund-A-Kabund avait qualifié le régime Tshisekedi des " jouisseurs ". Il avait traité le président de la République, Félix Tshisekedi d'un " danger à la tête du pays ". Au cours d'une interview sur radio France internationale, l'ancien secrétaire général et président a.i. de l'UDPS, ancien 1er vice-président de la chambre basse du parlement, avait révélé que des bonzes du régime Félix Tshisekedi pillent le pays. Des millions de dollars quittent la RDC par de jets privés pour être déposés dans des paradis

fiscaux, avait-il accusé.

Si certaines personnes sont favorables à la poursuite judiciaire contre le député national Jean-Marc Kabund, d'autres Congolais estiment que le déférer devant la justice, c'est lui faire gratuitement de la publicité et le rendre pour rien un héros.

LRP

Les approches de Tshisekedi dans la lutte contre l'insécurité de plus en plus critiquées

Le prix Nobel de la Paix, le Dr Denis Mukwege a estimé cette semaine que la " diplomatie " du président de la République contribue à " l'aggravation de l'instabilité ".

Le dimanche 24 juillet, c'est Néhémie Mwilanya Wilondja, ancien directeur de cabinet de l'ex-président Joseph Kabila et haut-cadre du FCC,

en place soient assumées pleinement. Nous ne sommes pas seuls sur la terre, y compris dans la région des Grands Lacs. Nous avons des voisins très intéressés d'étendre leur puissance, leur espace vital chez nous, de venir chercher des ressources chez nous. La meilleure façon de nous prémunir de ça est d'avoir un système de



qui a dénoncé le fait pour le gouvernement congolais d'inviter les armées de la région de venir combattre sur le territoire congolais.

"Quoi qu'on fasse, il faut que les responsabilités régaliennes de la République démocratique du Congo (RDC) assurées par les institutions

défense qui assure réellement la protection de notre pays [...] Nous devons cesser de transférer cette responsabilité régalienne auprès des autres puissances." Néhémie Mwilanya

RFI / LRP

HRW appelle à la suspension de l'aide militaire aux pays qui soutiennent le M23

Dans son rapport publié le lundi 25 juillet, l'ONG Human Rights Watch (HRW) a appelé à la suspension de l'aide militaire aux gouvernements qui soutiennent le M23 ou autres groupes armés responsables d'exactions en République démocratique du Congo (RDC).

Selon cette organisation internationale, l'ONU, l'Union africaine (UA) et les gouvernements concernés devraient dénoncer publiquement les exactions du M23 et celles que commettent d'autres en RDC.

" Les sanctions à l'encontre des commandants du M23 devraient être maintenues et étendues à d'autres responsables d'exactions graves, ainsi qu'aux hauts responsables de la région complices des abus du groupe armé. Tout règlement politique devrait rejeter l'amnistie pour les responsables de crimes internationaux graves et ne pas permettre aux commandants du M23 responsables d'abus d'intégrer les FARDC ", recommande HRW dans son rapport.

HRW souhaite également que l'ONU, l'UA et les partenaires de la

RDC soutiennent une stratégie claire pour lutter contre l'impunité des auteurs d'abus graves, avec un mécanisme de filtrage des services de sécurité et de renseignement, de justice internationale



lisée et un programme de réparation complet et celui de démobilisation efficace.

Les menaces que représentent le M23 et d'autres groupes armés devraient être au cœur des discussions régionales en cours.

" Les civils de l'Est de la RDC ne devraient pas subir de nouvelles atrocité

aux mains du M23. L'ONU devrait de toute urgence intensifier ses efforts auprès des autorités nationales et régionales pour éviter que l'histoire ne se répète aux dépens de la

population du Nord-Kivu ", indique le HRW dans ce rapport.

Meurtres et autres abus du M23
Le HRW accuse les combattants du M23 d'avoir tué, en juin dernier, des civils qu'ils accusaient de connivence avec les FARDC, ainsi que des civils qui retournaient dans leurs

villages à la recherche de nourriture et autres provisions.

Un enseignant de 50 ans à Ruvumu (Nord-Kivu) a déclaré que les rebelles avaient tué son père devant lui le 21 juin dernier, fait savoir cette organisation : " Il a déclaré qu'ils étaient à leur domicile avec d'autres personnes qui s'étaient réfugiées chez eux quand des combattants leur ont ordonné d'ouvrir la porte Ouvrez, sinon nous allons brûler la maison ", a témoigné ce professionnel de la craie.

Avant d'ajouter : " Mon père a ouvert, ils l'ont frappé, puis ils ont tiré sur sa poitrine ; ils ne lui ont rien demandé, ils ont seulement tiré sur lui... Ils m'ont fait asseoir à côté de son corps sans vie, avec ma mère... Puis, ils m'ont pris, disant que c'est comme si je suis un militaire et que je vais leur montrer les positions de [l'armée congolaise]. ... A cause de la peur, je leur ai montré les militaires qui étaient visibles au loin. Ils ont alors dit qu'on me laisse, mais ont menacé de me tuer ".

RO/LRP

Le gouvernement chinois disposé à accompagner le développement économique et social de la RDC

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a reçu, le samedi 23 juillet 2022 à la Primature, une délégation chinoise avec, à sa tête, Mme Xu Jinghu, Représentante spéciale du gouvernement chinois pour les Affaires africaines, venue le rassurer de l'accompagnement de son pays en faveur du développement économique et social de la République démocratique du Congo (RDC).

Cette délégation était conduite auprès du chef du gouvernement par le vice-Premier ministre en charge des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala pen'Apala.

Devant la presse, Mme Xu Jinghu a salué le respect mutuel, la compréhension et le soutien réciproque qui ont toujours caractérisé la coopération entre les deux pays, avant de rappeler que l'année 2022 marque le cinquantième de leurs relations diplomatiques. " Nous avons eu un entretien très

amical, très riche en contenu et fructueux. Parce que la Chine et la RDC sont de bons amis, de bons partenai-



res et de bons frères.

Cette année marque le cinquantième anniversaire de la normalisation de nos relations diplomatiques. Et au cours de ces 50 ans, nous avons toujours travaillé ensemble. Sur le plan politique, nous nous sommes toujours prêtés respect mutuel, compréhension mutuelle et soutien mutuel".

A titre d'exemple, Mme Xu

Jinghu a épinglé le fait que dans les enceintes internationales, la RDC soutient toujours la Chine sur les

questions qui touchent aux intérêts vitaux et aux préoccupations majeures de ce pays. " Nous, de notre part, aux Nations-Unies, au sein du Conseil de sécurité, nous plaidons toujours la cause, les intérêts de la RDC. Nous nous prononçons toujours en faveur de notre ami. Nous sommes toujours aux côtés de notre ami.

Voilà, vraiment un soutien mutuel ", a-t-elle souligné. Elle a, par ailleurs, énuméré

quelques réalisations accomplies dans le cadre de cette coopération. A cet effet, elle a réitéré l'engagement de son pays à toujours accompagner la RDC dans sa marche vers le développement économique et social. " Sur le plan de la coopération pragmatique, nous avons travaillé ensemble et nous avons réalisé beaucoup de projets, beaucoup de progrès.

Ce matin, je suis allée visiter le mémorial de Monsieur Lumumba. C'est aussi un des fruits de la coopération entre la Chine et la RDC ", a-t-elle dit, avant d'indiquer qu'elle a vu, " tout le long de la route, des réalisations palpables, tangibles de la coopération entre les deux pays ". Pour marquer d'une empreinte indélébile cette visite qui marque les cinquante ans des relations diplomatiques entre la RDC et Chine, les deux personnalités ont échangé des cadeaux en guise de souvenir, signale-t-on.

LRP

Tshopo : hausse graduelle du prix de ciment gris à Kisangani

Le prix d'un sac de ciment gris utilisés dans la construction des habita-

passé à 30.000fc avant d'atteindre les chiffres ronds de 40.000 francs le



tions et autres ouvrages en dur dans la ville de Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo et ses environs ne cesse d'aller à la hausse, dans le marché de cette ville au grand mécontentement des constructeurs et autres personnes intéressées par ces produits.

Vendu il y a quelques mois à 23 000 francs congolais, le même sac est

week-end dernier.

Selon quelques opérateurs économiques, cette hausse des prix de ces produits est consécutive aux secousses que subit la chaîne d'approvisionnement qui dépend à plus de 80 % de la voie fluviale.

ACP/LRP

Sud-Kivu : la société Oriental ressources Congo SARL autorisée à réhabiliter certains tronçons sur la route Mwenga-Kamituga

Le gouverneur du Sud-Kivu vient d'autoriser à la société Oriental ressources Congo, " ORC SARL ", d'entreprendre les travaux de réhabilitation de certains tronçons sur la route Mwenga-Kamituga.

Cette autorisation est signifiée dans la lettre N°01/309/CAB/GOUPRO-SK/2022 du gouverneur de province datée du 12 juillet 2022 adressée au responsable de ORC SARL dans laquelle le précité lui dit accuser réception de sa lettre N°005/DG/ORC/2022 du 06 juillet 2022 relative à la de-

mande d'autorisation de la réhabilitation de certains tronçons sur la route nationale numéro 2, entre Mwenga-Kamituga.

Sur ce, l'autorité provinciale demandée au directeur provincial de l'Office des Routes d'assurer le suivi étroit desdits travaux, du début à la fin, et de lui en faire rapport régulièrement.

L'on souligne que ORC SARL est une société chinoise qui exploite les minerais dans la chefferie de Wamuzimu en territoire de Mwenga au Sud-Kivu.

ACP/LRP

L'ACAJ appelle l'exécutif à surseoir la décision supprimant la Redevance Logistique Terrestre

L'Association congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) a appelé dans un communiqué rendu public le lundi 25 juillet, le chef du gouvernement à surseoir la décision supprimant la Redevance logistique et terrestre (RLT).

Selon Georges Kapiamba, coordonnateur de l'ACAJ, la suppression de la RLT met en danger la survie de la SCTP SA et la SNCC SA, et risque inévitablement d'ouvrir un front social qui viendrait malheureusement se greffer sur les fronts militaire, sécuritaire et politique auxquels le gouvernement est actuellement confronté.

L'organisation propose au chef du gouvernement de convoquer, et sous sa présidence, une concertation entre les parties prenantes aux fins d'identifier et de résoudre dans la sérénité et la concorde les maux qui minent le commerce extérieur de la République démocratique du Congo (RDC) et, plus généralement de l'économie nationale devenue un terrain où seule la loi de la FEC est malheureusement audible. " Car, explique Kapiamba, la prospérité des privés ne doit pas se construire sur la disparition provoquée des fleurons sur lesquels se fonde la souveraineté économique de la République démocratique du Congo. "

A haute voix, l'ACAJ rappelle au Premier ministre de ne pas plomber le relèvement en cours de la SNCC SA et la SCTP SA par des mesures financièrement motivées et non opportunes. Elle demande à l'État d'améliorer la compétitivité et l'attractivité des entreprises et établissements publics, leviers essentiels pour un développement intégré de la RDC, par la poursuite d'une politique ambitieuse de soutien de leur relance.

Sans mâcher les mots, l'organisation s'inquiète de ces mesures gouvernementales supprimant certains prélèvements substantiels opérés par quelques entreprises et établissements publics dont les activités influent sur le commerce extérieur de la République démocratique du Congo. Selon des sources concordantes, ces décisions adoptées en Conseil des ministres lors de sa réunion du 08 juillet 2022, sont liées aux doléances formulées par la Fédération des entreprises du Congo (FEC).

Le patronat congolais estime que certains prélèvements seraient arbitraires et contraires à l'amélioration du climat des affaires en République démocratique du Congo. " Et c'est sur base d'un argumentaire présenté par le ministre du Commerce extérieur, à travers la Note de présentation au gouvernement n° 2622/CAB/MIN/COMEXT/YBB/2022 du 06 juillet 2022 portant identification des prélèvements jugés arbitraires, que le gouvernement s'est prononcé ", a précisé l'organisation.

Les informations parvenues à l'ACAJ indiquent que ces mesures concernent notamment la suppression et/ou le rabatement de la Redevance logistique et terrestre (RLT), portée par l'arrêté interministériel du 21 mai 2022 portant institution de la Redevance logistique terrestre au profit exclusif

de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP SA) et de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC SA), et ses nouvelles modalités de perception. Aussitôt annoncée, les contestations ont fusé de partout. De nombreuses réactions négatives ont été enregistrées à la SNCC SA et la SCTP SA. Ainsi, l'ACAJ relève que la RLT appartient à l'Etat congolais qui la met, selon les



Georges Kapiamba, coordonnateur de l'ACAJ. Photo Droits Tiers

modalités prescrites par l'Arrêté sus évoqué, à la disposition de la SCTP SA et la SNCC SA qui constituent, non seulement des outils d'intégration nationale, mais également une pierre angulaire du commerce extérieur et de l'économie nationale.

D'après Me Georges Kapiamba, le substrat de la RLT permet aux entreprises bénéficiaires de disposer, selon les modalités prescrites par l'arrêté interministériel sus évoqué, des ressources financières nécessaires à leur relance par la réhabilitation des infrastructures portuaires et ferroviaires leur concédées par l'Etat, ainsi que l'acquisition des équipements susceptibles de les rendre compétitives dans l'accomplissement de leur mission d'intérêt général.

Sur base du financement de la RLT, note l'ACAJ, les entreprises bénéficiaires ont concocté des programmes ambitieux d'investissement dont certains sont d'ores et déjà en cours d'exécution et/ou en voie de l'être. La suppression, même partielle, de la RLT condamne ces entreprises à (i) arrêter les programmes déjà entamés et geler toute perspective de relance, (ii) ne plus recevoir de subvention d'équilibre et, in fine (iii) mettre la clé sous le pailllasson.

Dans le même temps, il revient à l'ACAJ que l'Etat se trouve être le principal débiteur de la SCTP SA et de la SNCC SA. En dépit de plusieurs concertations et promesses aucun paiement n'a pu être effectué à ce jour en leur faveur. A titre illustratif, il y a la créance d'USD. 207.000.000 vis-à-vis de la SCTP SA.

Et pourtant, l'Etat a toujours fait preuve d'une mansuétude doublée de promptitude lorsqu'il s'agit de paiement en faveur des entreprises privées. " On croirait qu'il existe une volonté délibérée d'étouffer la relance de ses propres outils de production au profit du secteur privé ", déplore Kapiamba.

L'ACAJ constate que chaque fois qu'on évoque la problématique du cli-

mat des affaires, la FEC et le gouvernement n'ont d'yeux qu'envers les entreprises du portefeuille de l'Etat, généralement placées au banc des accusés comme obstacles à l'amélioration dudit climat. Et pourtant, plusieurs éléments indiquent que la FEC a une part importante de responsabilité dans l'amenuisement continu du pouvoir d'achat des consommateurs du fait notamment des méfaits du

la demande du gouvernement congolais. A ce jour, les gouvernements successifs n'y ont réservé aucune suite idoine. Du côté de la FEC, silence radio !

Le rapport, du reste disponible sur le site de l'ACAJ, avait mis en évidence trois points majeurs. Premièrement, l'ampleur du commerce triangulaire, la faiblesse du système statistique et partant la dépendance de l'économie congolaise à l'égard des importateurs. Ensuite la vulnérabilité alimentaire de la RDC aggravée par l'opacité des circuits d'importation et l'impossibilité d'assurer une traçabilité des importations et troisièmement, la façon dont les parties prenantes au commerce triangulaire tirent profit de la situation.

Comme on peut aisément le constater, ajoute l'organisation, le renchérissement des prix sur le marché constitue une problématique qui nécessite une approche holistique. Dès lors, l'ACAJ trouve qu'il n'est pas acceptable que, dans son diagnostic, le gouvernement privilégie une démarche manichéenne qui voue aux gémonies les entreprises du portefeuille de l'Etat et présente la FEC comme victime des prélèvements " arbitraires ". En conséquence, l'ACAJ note qu'il n'est pas correct d'affirmer que la RLT fait partie des éléments perturbateurs du climat des affaires en RDC.

Ouragan.cd / LRP

commerce triangulaire encouragé par elle sous le regard complaisant des pouvoirs publics.

Sur cette question précise, l'ACAJ rappelle les conclusions cinglantes du rapport 2 d'audit des prix et du commerce triangulaire réalisés, depuis 2013, par la firme Meena Finance, à

SCTP-SNCC : l'intersyndicale redoute la faillite après la suppression de la redevance logistique terrestre

Dans un entretien accordé à Radio Okapi le samedi 23 juillet, l'Intersyndicale de la Société commerciale des transports et ports (SCTP), ex-Onatra et de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) a émis, des craintes de voir ces deux entreprises de l'Etat tomber en faillite, après la suppression de la Redevance logistique terrestre (RLT).

" Nos amis de la SNCC et nous, nous avons saisi le Premier ministre avec une lettre parce que si ces décisions sont appliquées, toutes les sociétés seront fermées. En conséquence, plus de 35 000 actifs comme retraités seront en chômage. A la

Pour M. Armand Osasse, la suppression de cette taxe va causer la fermeture des sociétés publiques au risque de provoquer des tensions sociales au pays.

L'on rappelle qu'en janvier dernier, l'intersyndical de la SCTP avait déjà demandé au gouvernement de proroger pour trois ans, la Redevance logistique terrestre (RLT).

A l'occasion, le président de l'intersyndical de l'ex-Onatra avait noté que c'est grâce à cette redevance que la SCTP, de même que la SNCC tiennent face aux multiples charges de fonctionnement. Précisons que la redevance logistique terrestre est une taxe perçue par la SNCC et la SCTP et est



Vue de l'extérieur du train New express Diamant de luxe Béton qui relie Lubumbashi à Mwene-Ditu. Le 6 janvier 2021. Radio Okapi/Ph. Jean Ngandu.

SNCC, la même chose ", a indiqué le président de l'Intersyndicale de l'ex-Onatra.

payée par les transporteurs sur toutes les marchandises qui sont transportées dans les trains.

LRP

Du 25 au 29 juillet à Kinshasa

Les pays membres de la CIPRES réfléchissent sur la formation et le développement des compétences de leur organisation

Par Bibiche Mungungu

Le secrétaire général à la Prévoyance Sociale, représentant de Mme la ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, Jean Masasu, a lancé lundi 25 juillet 2022, les travaux du séminaire des responsables en charge de la formation et du développement des compétences des organismes de Prévoyance Sociale de la Zone CIPRES (Conférence Internationale de la Prévoyance Sociale). Organisé par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du 25 au 29 juillet 2022 à l'hôtel Béatrice de Kinshasa, sous la coordination du ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, ce séminaire vise à identifier les axes de renforcement et d'actualisation de la politique commune de formation de la CIPRES pour satisfaire les besoins des organisations de Prévoyance sociale.

Pour le secrétaire général à la Prévoyance sociale, Jean Masasu, la formation et le développement des compétences du personnel est une dimension essentielle dans la gestion d'un Organisme. Ils permettent de réduire les coûts, de maximiser la performance, de valoriser le capital humain et de stimuler l'engagement du personnel. Il a déclaré que la thématique choisie par la CIPRES dans le cadre du présent séminaire tombe à point

nommé car les organismes de Prévoyance Sociale qui font face aux multiples attentes des populations cibles, ont besoin de disposer d'un

revêt la thématique du jour et présage des échanges fructueux sur base des expériences des uns et des autres, nécessaire à la consolidation des ré-



capital humain qualifié et dynamique, apte à répondre aux défis majeurs d'efficacité et d'amélioration constante de la qualité des services à fournir aux usagers de la sécurité sociale.

La présence de la majorité des pays membres de cette organisation régionale témoigne de l'intérêt que

gles communes de gestion en matière de sécurité sociale et à la rationalisation du fonctionnement des organisations de Prévoyance sociale

Dans son allocution, le Directeur Général a.i. de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de la République Démocratique du Congo, Dr Jean Simon Mfuti a rassuré que ce présent

séminaire est une occasion propice devant susciter une réflexion profonde dans un contexte d'évolution constante du secteur de la sécurité sociale. Les crises multiformes qui s'enchaînent à travers le monde de manière quasi permanente, la transformation numérique et des emplois, la dynamique du capital humain, ainsi que d'autres facteurs, sont autant des défis qui modifient constamment les composantes essentielles des dispositifs de sécurité sociale appliqués dans les Etats et exigent des réponses idoines pour les juguler notamment par le développement des compétences des personnes en charge de la gestion des ressources humaines et par la formation.

A en croire le Dr Jean Simon Mfuti, dans un contexte d'un monde en perpétuelle mutation, il est important de réunir les responsables de ce secteur pour réfléchir ensemble afin de se doter des compétences exigées par la transformation effrénée des métiers, devient à la fois une nécessité et une exigence pour non seulement définir des nouvelles orientations du développement des compétences, mais aussi répondre aux besoins primaires des organisations de Protection sociale. Ainsi, la formation et le développement des compétences se positionnent au cœur du métier de la sécurité sociale.

Le partage d'expériences en gestion des compétences et de formation, l'identification des métiers de référence, le regroupement fonctionnel, la classification et d'autres stratégies susceptibles de conduire à la mise sur pied d'une politique adéquate de formation.

L'inspecteur et représentant du secrétaire exécutif de la CIPRES, Marco Andriamanalina a indiqué que la tenue de ce séminaire marque la reprise des activités en présentiel au sein de l'organisation depuis l'annonce de la pandémie à Covid-19. Il a témoigné sa gratitude à la CNSS/RDC qui a accepté d'organiser ce séminaire à Kinshasa. Il fait savoir que la sécurité sociale se trouve au centre de toutes les actions des réponses aux impacts socio-économiques de crises successives actuelles, le renouvellement de la considération que les organismes de la Prévoyance Sociale doivent apporter aux usagers de leur service.

Rappelons que le présent séminaire a réuni plusieurs délégations, membres de la CIPRES venues des différents pays de la région, notamment : le Bénin, la Guinée Bissau, le Burkina Faso, le Sénégal, la République du Congo, le Togo, le Niger, les Comores, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la République Démocratique du Congo.

Province de la Mongala : la société chinoise "Congo King" indésirable à Moweya

La population du groupement Moweya, dans le territoire de Lisala (Mongala) s'est opposée, dimanche 24 juillet, à l'installation de la société chinoise d'exploitation du bois "Congo King".

Malgré les autorisations adminis-

cette contrée.

Signature d'un cahier des charges

La population locale réclame entre autres, la signature préalable d'un cahier des charges avec l'entreprise

en vigueur qui recommande notamment la construction des infrastructures sociales de base, dont des écoles, des hôpitaux et autres, dans la zone d'exploitation.

La revendication a eu lieu en présence du ministre provincial de la Justice, qui assume l'intérim du gouverneur de province de la Mongala.

Celui-ci était parti lancer les travaux d'exploitation de cette entreprise.

Face à l'opposition légitime de ses administrés, Georges Engbu Andulu a plutôt invité les deux parties à remplir préalablement cette exigence légale.

Un compromis trouvé

Il a été décidé que, les délégués de Moweya et de Congo King se retrouvent ce mardi 26 juillet à Lisala, pour la signature d'un protocole d'accord.

Au terme de ce protocole, devant les autorités et la société civile, un comité local de gestion sera mis sur pied.

Parmi ses missions, la gestion des fonds que l'entreprise va mettre à la disposition de la population.



(Illustration) Troncs d'arbres dans la concession Safois à Djabir, prêt de Isangi, dans la province de la Tshopo, 2005.

tratives qu'elle détient, cette entreprise n'a pas été la bienvenue dans

et son strict respect.

Une disposition conforme à la loi

RO/LRP

Sud-Kivu : Le gouverneur Théo Ngwabidje a ouvert les travaux de la conférence pour booster le partenariat public-privé

Par Bibiche Mungungu

Le gouverneur Théo Ngwabidje Kasi a ouvert, le lundi 25 juillet 2022, les travaux de la conférence sur le partenariat public-privé (PPP) au Sud-Kivu.

Passionné du sujet du jour, le N°1 de la province a exprimé son engagement et a encouragé cette pratique moderne adaptée aux défis, en tant qu'autorité publique et cela à tous les niveaux du pouvoir.

Pour le chef de l'exécutif provincial, plus de 40% des prévisions budgétaires des dépenses de la province du Sud-Kivu sont consacrés aux investissements, pour être exécutées. Il faut que les prévisions des recettes soient optimalement réalisées. Il a précisé que les moyens de l'État, issus des impôts et taxes, ne parviendront jamais à construire toutes les routes dont la province a besoin, à répondre aux besoins énergétiques de la province, ni fournir à la province de l'eau. D'où, il faut absolument le concours du secteur privé.

Heureux de remarquer la présence de nombreux opérateurs économiques dans la salle, le gouverneur en a profité pour les interpeller afin que les affaires d'achats et ventes immobilières intéressantes leur soient profitables en termes de valeur ajoutée.

Le gouverneur Théo Ngwabidje a aussi précisé que le Sud-Kivu est dans la phase expérimentale, surtout dans le cadre de délégation des services. Cette délégation concerne plus la collecte des recettes et devant

la satisfaction des recettes, son gouvernement est en train d'associer le secteur privé dans la perception de certains actes générateurs des recettes. Il a souligné qu'ils voudraient élargir cette expérience sur certains actes plus porteurs, tels que les impôts sur les revenus locatifs et fonciers. Il a appelé ceux qui seraient intéressés de contacter les services habilités.

L'autorité provinciale a signifié aux participants que son gouvernement est dans le processus de la délégation du service public de l'eau en ce qui concerne principalement l'adduction de Panzi qui est une propriété exclusive de sa province. Au regard de l'expérience de la gestion de l'eau en RDC, et conformément à la loi relative à l'eau, le gouvernement Théo Ngwabidje va céder la gestion du réseau de Panzi au secteur privé.

Comme toute formule innovante, l'autorité provinciale a précisé que cette pratique connaît son lot de détracteurs, pourtant. Il est convaincu que le dispositif du PPP *est un moyen souple et efficace permettant de répondre aux enjeux techniques, économiques et juridiques des investissements de long terme dont il est le support car son principal avantage réside dans son caractère global qui permet de prendre en compte dans un seul contrat la conception, le financement, la construction et la maintenance des infrastructures.

Fondés sur une relation de confiance, les liens entre la collectivité publique et son partenaire privé s'articulent autour d'une logique "gagnant-

Le chef de l'exécutif provincial a constitué une solution d'avenir pour la



réaffirmé que face à l'augmentation de la contrainte budgétaire pour les enti-

construction d'infrastructures dans sa province car cette formule est désormais sécurisée au plan juridique à travers la loi sur le partenariat public-privé. Ainsi, c'est une formule qui se combine très bien avec d'autres sources de financement comme celles émanant des bailleurs bi et multilatéraux.

Le gouverneur Théo Ngwabidje Kasi a rendu un vibrant hommage au président de la République, chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui avait dit que c'est avec le bras de chacun et de tous les congolais que nous rebâtissons notre pays en général et la province du Sud-Kivu en particulier.

Devant plusieurs partenaires et des membres du Gouvernement provincial, l'initiateur des éditions de la conférence sur le PPP, Papy MUKE a précisé que la RDC a déjà initié de profondes réformes au niveau de son cadre réglementaire pour améliorer le climat des affaires et accroître les investissements après cinq années consécutives de stagnation, en retrouvant sa place dans le classement Doing business 2018, selon le classement de la banque mondiale publié la même année. Elle est passée de la 84ème à la 182ème place.



cette faiblesse des services publics, devenue chronique, dans la maxim-

gagnant" qui profite au final avant tout aux usagers.

tés publiques, le recours au PPP

TENASOSP : Une recette des laboratoires de l'EPST pour récupérer le manque à gagner de l'ENAFEP

Le Test national de sélection et d'orientation scolaire et professionnel (TENASOSP) : c'est la nouvelle évaluation instituée par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) à l'intention des élèves de la 8ème année (enseignement de base), ancienne 2ème année secondaire. Sa première édition a été organisée cette année scolaire 2021-2022, dans la précipitation et l'impréparation, précisément les 14 et 15 juillet 2022 sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo (RDC).

La motivation de la création de cette épreuve est flatteuse à plus d'un

nommée " TENASOSP ". Et les enfants qui ont passé gratuitement l'ENAFEP sont rattrapés comme des mouches par le TENASOSP.

Du point de vue recettes, le TENASOSP est donc le remplaçant valable de l'ENAFEP. Sa première édition aura connu près de 1.400.000 participants pour une recette estimée à plus ou moins 3.700.000.000 FC (trois milliards sept cents millions de francs congolais), soit plus ou moins 18.900.000 USD (dix-huit millions neuf cents mille dollars américains) pour toutes les provinces éducationnelles de la RD Congo. Le taux appliqué par l'Inspection générale de l'EPST a été

au gré sur le système éducatif et non laisser l'initiative au seul ministre de tutelle. A cette allure, le slogan " Le peuple d'abord " cher pour son mandat risque d'être un vain mot dans l'EPST, notamment. Prochainement, on risque de créer un autre test, payant, pour accéder à la 7ème année.

Rappelons que dans les années passées, il y avait l'examen sélectif, l'examen d'admission et l'examen d'Etat en vue d'être admis en 1er année du cycle d'orientation (CO), en 3ème des humanités et aux études supérieures et universitaires. Contrairement aux différentes évaluations actuelles, celles-là étaient gratuites.

L'ENAFEP n'est qu'un plagiat, il n'y a rien d'innovant.

Heureusement que l'ENAFEP est encore gratuit, sinon la charge serait insupportable pour les géniteurs.

En un mot comme en mille, la gratuité de l'enseignement fondamentale, dont la mise en œuvre a été rendue possible par la volonté de Félix-Antoine Tshisekedi, est menacée par l'amour excessif de l'argent de la part des responsables du secteur de l'éducation. Ce n'est pas par le souci de l'avenir des enfants congolais qu'ils ont mis en place l'ENAFEP, mais c'est pour leurs propres intérêts.

GRIS



Une vue des élèves passant un examen. Photo Droits Tiers

titre. Son exécution constituerait un pas important vers la revalorisation de la qualité de l'enseignement secondaire en RD Congo, mieux la refondation de celui-ci. C'est une évaluation en vue des connaissances scolaires et de la détection des aptitudes psychologiques.

Cependant, à l'analyser de près, le TENASOSP n'est qu'une recette des laboratoires de l'EPST pour récupérer le manque à gagner de l'Examen national de fin d'études primaires (TENAFEP) ayant remplacé le Test national de fin d'études primaires (TENAFEP).

En effet, la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire consacrée par la Constitution du 18 février 2006 (cfr article 43 alinéa 5) par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a entraîné des conséquences auxquelles ne s'attendaient pas les autorités scolaires. Pour elles, cette gratuité ne concernait que le non-paiement des frais scolaires et la suppression du phénomène étrange " prime " par les parents. C'était déjà un manque à gagner pour ces hommes et femmes qui en tiraient largement profit.

La passation gratuite de l'ENAFEP par les élèves finalistes des écoles primaires des secteurs public et privé est venue compliquer davantage les calculs de ces autorités qui se voient leurs projets sérieusement compromis.

Certainement, des laboratoires de l'EPST ont vite travaillé sur des milliers de dollars américains que générerait l'ENAFEP, mais qui ne sont plus réalisés. La recette a été trouvée et

même plus que celui de l'ENAFEP, à savoir 27.000 FC par élève (13.5USD) contre 20.000 FC (10USD) lorsque ce dernier était encore payant. Sans compter l'argent des photos passeport.

Désormais, rien n'est donc perdu pour le ministère de l'EPST et tous les services sous sa tutelle (Inspection générale, Service de contrôle et de la paie des enseignants (SECOPE), etc., et tous leurs prolongements en provinces.

Par ailleurs, alors que les classes des 7ème et 8ème années de par la réforme, font partie de l'enseignement de base, les élèves ont été soumis au paiement des frais scolaires en plus de la prise en charge des enseignants par les parents que les écoles ont dénommée " frais supplétifs " comme si cela changeait quelque chose. Or, l'article 43 alinéa 5 de la Constitution sus évoqué devrait être appliqué à ce degré du début de l'enseignement secondaire.

Soulignons que les organisations de l'ENAFEP (ancien TENAFEP) et de l'Examen d'Etat (EXET) sont une question de vie ou de mort pour les autorités nationales et provinciales de l'EPST voire des autorités politico-administratives. C'est l'occasion pour la plupart d'entre-elles d'exécuter leurs projets annuels (construction des maisons, achats de véhicules...) Les recommandations pleuvent pour que les leurs soient retenus comme prestataires dans ces différentes évaluations.

Si la passation du TENASOSP était gratuite, son institution serait justifiée. Le chef de l'Etat devrait veiller

Kwilu : plusieurs blessés graves dans un accrochage dû à un conflit foncier à Bagata

Des blessés graves et d'importants dégâts matériels ont été enregistrés après un affrontement vendredi 22 juillet entre les habitants du village Mbuli du groupement Malu, secteur de Kwango-Kasay et ceux du village Nta 2 dans le groupement Kisala, secteur Manbasay, dans le territoire de Bagata (Kwilu).

Ces deux communautés se disputent, depuis 2018, une forêt située entre les deux villages.

L'Association pour l'auto-développement des villages (ADEVI), qui avait saisi en avril dernier le vice-Premier ministre de l'Intérieur pour la délimitation définitive de ces villages, demande à l'administrateur du territoire de Bagata de rendre public les résultats de l'enquête menée, afin de mettre fin à ce conflit foncier, qui continue à faire couler le sang.

Selon le président de l'ADEVI, Faustin Bimitia, cet affrontement a eu lieu dans une forêt située au village Nta 2.

Le bilan fait état d'au moins vingt-deux blessés graves, des champs de manioc et autres cultures ravagés, perte de plusieurs outils comme les machettes, les houes et autres.

La même source ajoute même qu'un couple originaire de Nta a été copieusement tabassé et pris en otage puis libéré après, par l'autre camp.

D'après Faustin Bimitia, ce conflit oppose ces deux peuples depuis de longues dates. Il en appelle à la responsabilité de l'autorité territoriale :

"C'est question pour savoir cette forêt appartient réellement à qui. C'est à cette grande question qu'il faut répondre. Et pourtant les enquêtes ont déjà été menées. Alors, on doit dire la vérité pour mener la paix et une cohabitation pacifique entre ces deux communautés. C'est pourquoi nous mettons pression sur l'administrateur du territoire pour pouvoir mettre à jour les résolutions de cette enquête. L'enquête consistait à notre requête au ministre de l'Intérieur de trancher".

Cette information est confirmée par l'administrateur du territoire de Bagata, Joseph Mankoto, qui s'est rendu sur le lieu pour s'enquérir de la situation.

Il annonce pour bientôt la signature d'un protocole de paix entre ces communautés en conflit.

RO/LRP

Déclaration de perte de Certificat d'enregistrement

Monsieur NAKWAGELEWI ATA DEAGBO Boniface déclare avoir perdu le certificat d'enregistrement Volume AF 79, Folio 117 couvrant la parcelle N° 22.737 du plan cadastral de la Commune de Selembao.

Cause de la perte ou de la destruction : égarement.

Je sollicite le remplacement de ce certificat et déclare rester seul responsable des conséquences dommageables que la délivrance du nouveau certificat pourrait avoir vis-à-vis des tiers.

Fait à Kinshasa, le 2/05/2022

Incendie à l'immeuble de l'ex-Onatra : documents et meubles du secrétariat général à l'Economie nationale emportés par le feu

Les locaux du secrétariat général à l'Economie nationale ont été touchés par l'incendie qui s'est déclaré, le lundi 25 juillet, au bâtiment de la Société commerciale des transports et ports (SCTP) ex-Onatra à 2 heures du matin. D'après un agent de la direction des ressources humaines du secrétariat général à l'Economie, tous les documents et meubles ont été emportés par le feu.

"Le ministère a perdu toutes les archives, les biens et meubles. C'est une perte énorme parce que toutes les divisions urbaines du secteur dépendent du secrétariat général à l'Economie nationale. Tout ce qu'ils reçoivent comme textes ou documents légaux proviennent de nous. Nous n'avons aucune référence suite à cet incident", a fait savoir Mambote Jean de Dieu, agent aux ressources humaines du secrétariat général à l'Economie nationale.

Se confiant à la presse, cet agent a lancé un cri d'alarme aux autorités compétentes pour trouver une solution d'urgence, en termes des locaux, au personnel du secrétariat général national.

La Monusco à la rescousse...

L'on rappelle que c'est vers 2 heures du matin dans la nuit de dimanche à lundi 25 juillet que l'incendie s'est déclaré dans le bâtiment de l'ex-Onatra situé sur le boulevard du 30 juin dans la commune de la Gombe.

Selon des témoins rencontrés sur place, le feu a été maîtrisé grâce à l'effort d'un camion anti-incendie de la Monusco, épargnant ainsi l'autre façade de l'immeuble.

Il sied donc de déplorer qu'une entreprise de la taille de la SCTP puisse manquer de camions anti-incendie voire un système anti-incendie.

Par ailleurs, il est étonnant que même la ville-province de Kinshasa ne puisse avoir suffisamment des véhicules pour combattre le feu. Au vu de la taille ainsi que de la structure architecturale de l'immeuble de l'ex-Onatra (qui lui permet de résister au feu), les quelques camions dont dispose la ville pouvaient venir à bout de cet incendie, si et seulement si, ils étaient arrivés à temps et surtout qu'ils étaient performants. Or, il est de notoriété publique que les véhicules du service anti-incendie de la ville de Kinshasa sont insuffisants mais également acquis de seconde main, c-à-d d'occasion. Aussi, à travers la capitale, il se pose un problème crucial de manque des bouches d'eau pour combattre les incendies. Les menaces éventuelles du feu ont toujours été le cadet des soucis de tous les gouverneurs qui se sont succédés à la tête de la ville-province de Kinshasa. Or, gouverner, c'est prévoir.

Aujourd'hui, tous les documents de l'administration de l'Economie nationale sont consumés. Connaissant le manque de la culture de numérisation

des archives en RDC, le secrétaire général, M. Twite n'a que ses yeux pour pleurer.

L'irresponsabilité des dirigeants



L'immeuble de la SCTP, ex-Onatra sur le boulevard du 30 juin en feu. Kinshasa, le 25 juillet 2022. Radio Okapi.PH/ Jonathan Fuanani

Les causes de ce drame restent inconnues alors que l'ampleur des dégâts est encore à déterminer. Pour

l'instant, les enquêtes se poursuivent pour connaître l'origine du feu. Mais, nous connaissant, seul Dieu sait si ces enquêtes aboutiront et leur conclusion sera connue.

Selon le président de l'Intersyndicale de la SCTP, Armand Ossase, les dégâts sont énormes.

Il a attribué la faute à l'Etat congolais qui n'a pas pu doter cette entreprise de camions anti-incendie.

"Il y a des dégâts énormes. Nous sommes en pertes sur le plan de documents. Aussi c'est une direction stratégique, la trésorerie. L'entreprise a perdu beaucoup. Là, les enquêtes sont en cours et nous attendons la conclusion de ces enquêtes. Il y a une part de responsabilité du gouvernement parce qu'une grande entreprise comme la SCTP n'a même pas un camion anti-incendie", a souligné Armand Ossase.

Pour ce syndicaliste, l'Etat est fautif pour avoir désigné chaque fois des mandataires "incompétents qui ont rendu un mauvais service à l'Etat".

Il a par ailleurs regretté que l'Etat ait nommé les dirigeants de cette entreprise publique sur base d'appartenance politique et non sur les critères de compétence.

DMK

Santé en RDC

9 zones de santé contribuent à la gratuité de l'accouchement et des consultations pré et post natales à Kinshasa

Par Génie Mulobo

9 zones de santé procèdent à l'accouchement et des consultations prénatales et post natales gratuits dans la ville province de Kinshasa. C'est ce qu'a fait savoir le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention Jean-Jacques Mbungani samedi 23 juillet 2022 lors d'une descente sur terrain. L'objectif était de s'assurer que les femmes et les nouveau-nés de la ville province de Kinshasa bénéficient de l'accès gratuit aux soins prénataux, aux accouchements et aux soins post-nataux de qualité.

Il s'agit entre autres des hôpitaux et centres hospitaliers de référence de Kikimi au quartier Mikondo/Ndjoko ; Centre Hospitalier de Kingasani (ex-Hôpital des Sœurs), dans la commune de Kimbanseke ; à Roi Baudouin 1er et à l'hôpital Biamba Marie Mutombo, dans la commune de Masina ; hôpital Sino-Congolais et l'Hôpital Général de Référence de N'djili (ex-Mama Mobutu).

"Le ministère de la Santé Publique Hygiène et Prévention représenté par la vice-ministre ici présente, moi-même ainsi qu'une forte délégation des membres du ministère, avions tenu à visiter toutes les structures sanitaires de Kin Est qui contribuent à la gratuité de l'accouchement ainsi que les consultations prénatales et post natales. Il est important parce que vous savez que depuis le 30 juin dernier, le chef de l'Etat a promis à la population congolaise en commençant par Kinshasa de la gratuité de l'accouchement ainsi que des consultations avant et après la naissance. Aujourd'hui, nous sommes venus faire l'état des lieux, nous avons constaté que 9 zones de Santé dans la ville province de Kinshasa font déjà de la

gratuité de l'accouchement et des consultations prénatales et post natales", a déclaré Jean-Jacques Mbungani devant la presse.

Il a par ailleurs indiqué que le programme de la gratuité de maternité qui est déjà en expérimentation dans quelques structures sanitaires de Kinshasa devra coûter au gouvernement 35 millions USD par année. "Nous avons commencé dans les hôpitaux de la Tshangu où nous avons rencontré un personnel qui fait un travail formidable et également une po-

Gestionnaire de l'Hôpital de Kisanгани, la Sœur Claudia Nicole a pour sa part remercié le gouvernement de la RDC à travers cette initiative. "Je suis contente que le ministre descende sur terrain pour rencontrer la population et palper du doigt, les réalités dans nos hôpitaux. Cette initiative louable permet de protéger les mamans qui portent la vie pour le futur du pays. Vous avez vu l'état de la route qui mène vers notre hôpital. C'est difficile d'y accéder en voiture. Il y a aussi un problème d'insécurité



pulation qui demande la prise en charge de l'Etat et cette prise en charge sera garantie", a-t-il ajouté.

Le ministre de la santé a échangé avec des médecins chefs de zone de santé, des responsables et des médecins Directeurs de tous ces établissements. Chacun a saisi l'occasion pour remettre au patron de la Santé un mémorandum dans lequel il présente ses doléances ou autres difficultés ressenties dans le fonctionnement de sa formation sanitaire.

à l'extérieur. Voilà nos difficultés majeures", a-t-elle souligné.

Il sied de rappeler que dans son adresse à la nation le 30 juin dernier, le président de la République, Félix Tshisekedi avait évoqué la mise en place du programme d'accès gratuit aux soins de qualité pour la femme enceinte, les accouchements et les soins aux nouveaux nés dans l'ensemble des zones de santé de Kinshasa et progressivement, dans d'autres provinces du pays.

Pourquoi ne pas manger de la pastèque le soir ?

a pastèque est sans doute l'un des fruits estivaux les plus sains et les plus délicieux à consommer tout au long de l'été. Parmi les bienfaits de la pastèque figurent une valeur nutritionnelle exceptionnelle (fibre, vitamines A, B6 et C), une amélioration de la santé cardiaque, des reins, de l'hypertension et plus encore. Consommé seul ou intégré au sein de nos recettes préférées, ce fruit d'été a tout pour plaire ! Il existe d'ailleurs une recommandation à laquelle beaucoup de personnes s'intéressent. Alors, pourquoi ne pas manger de la pastèque le soir ? On vous répond !

1. Pourquoi ne pas manger de la pastèque le soir ?

En plus de ses nombreuses vertus pour la santé, la pastèque nous offre également une fraîcheur inégalée et beaucoup de personnes ont tendance à la consommer en tant qu'un dîner avant d'aller au lit. Mais il s'avère d'ailleurs que manger de la pastèque le soir pourrait causer certains problèmes de santé. En voici les trois trou-

bles à retenir :

" Troubles digestifs

Comme nous le savons tous, notre digestion est plus lente le soir et plus active le matin. Voici pourquoi les experts recommandent d'avoir un di-

troubles gastriques. Dans certains cas, des irritations des intestins peuvent survenir.

2. Haute teneur en sucre

Oui, la pastèque est un fruit super délicieux et incontournable de l'été,

Inutile de mentionner qu'il peut favoriser la prise de poids. Qui plus est, la majorité des fruits vendus au marché peuvent être dopés de produits chimiques afin d'augmenter leur goût sucré.

" Favorise la miction

Manger de la pastèque le soir nous pousse à uriner plus fréquemment en raison de sa haute teneur en eau : 92% ! Cela peut facilement perturber votre sommeil et vous allez vous retrouver fatigué le matin. Consommée de façon abusive, la pastèque peut, dans certains cas, provoquer une rétention d'eau, ce qui résulte en gonflements des membres et du ventre.

3. Quand consommer ?

Pour mieux récolter les bienfaits de la pastèque, mieux vaut la consommer pendant la journée. Par exemple, le fruit rouge est une excellente idée de petit-déjeuner ou bien d'un snack sain entre les repas. Évitez de boire de l'eau pendant au moins 30 à 45 minutes après avoir mangé le fruit.



ner plus léger. Pour ce qui est de la pastèque, celle-ci renferme une haute teneur en eau et en acide, ce qui peut perturber la digestion et entraîner des

mais il importe de retenir qu'elle est riche en sucre, même s'il s'agit du fructose (sucre naturel). En règle générale, le sucre est à éviter le soir.

SMT/LRP

L'ananas : quels sont ses bienfaits pour la santé de l'homme??

Ce n'est un secret pour personne ? La consommation des fruits constitue une habitude alimentaire utile pour la santé. Cependant, il convient de maîtriser les spécificités de chaque produit afin d'en prendre en adéquation avec ses besoins. Dans ce cadre, l'ananas affiche de nombreuses vertus qui sont généralement ignorées par la grande masse. De quels bienfaits parle-t-on ?? Nous vous détaillons tout ici. Focus !

Soulager les douleurs articulaires

L'ananas est un fruit originaire d'Amérique du Sud et qui se cultive aujourd'hui partout sous les tropiques. Cette adoption massive de l'aliment est liée aux nombreux minéraux et vitamines qu'il renferme. On lui reconnaît particulièrement une richesse en broméline, sources de la plupart de ses vertus.

La broméline est en effet utilisée pour soulager de nombreux maux à l'instar des douleurs articulaires. Évidemment, il s'agit d'un emploi médical qui nécessite la consultation d'un médecin en vue de connaître la posologie adaptée. Précisons d'ailleurs qu'une cure de broméline peut être déconseillée selon le profil du patient ; d'où l'importance de prendre avis auprès d'un médecin avant toute consommation.

En cas d'allaitement par exemple, de présence de lésions gastro-intestinales, de traitement anti-inflammatoire, de récente chirurgie, etc., il importe de toujours demander l'avis du médecin avant de se lancer dans la consommation d'ananas.

Faciliter la digestion

L'ananas constitue une véritable solution contre la constipation. En effet, grâce à sa teneur en fibres, il permet de digérer plus aisément les

aliments. Les fibres permettent aussi, à travers la réduction de l'absorption, d'abaisser les niveaux élevés de cholestérol dans le sang. Il s'agit là d'une précieuse aide au maintien des fonctions circulatoires de l'organisme ; une réduction des risques d'attaques cardio-vasculaires. En outre, grâce à sa broméline, l'ananas contribue à la protection de notre système digestif. Son précieux enzyme agit justement contre certains agents pathogènes intestinaux qui sont responsables de diarrhée (E. coli et Vibrio cholera).

Lutter contre le diabète

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, l'ananas convient à ceux qui souffrent de diabète. En effet, des études scientifiques ont révélé que le fruit contient peu de sucres et glucides, contrairement aux idées reçues. Ainsi, il permet de garder le taux de sucre dans le sang sous contrôle. Vous pouvez donc combattre le diabète en consommant jusqu'à 100 g d'ananas frais par jour.

Apporter un diurétique naturel

Les diurétiques sont des substances qui augmentent la production d'urine et par ricochet son élimination. Elles existent généralement sous forme de médicaments utilisés en cardiologie. Mais on retrouve également des diurétiques naturels à l'instar de l'ananas.

Dans ce cadre, il faut dire que l'ananas se compose à 90 % d'eau. À cela s'ajoutent ses acides organiques qui en font un fruit de hautes vertus diurétiques. Son apport à l'organisme permet aussi une lutte efficace contre la cellulite. En réalité, en accélérant la digestion, il permet de brûler plus rapidement les graisses dont les dépôts constituent la principale cause de cellulites.

SMT/LRP

La 17ème CECU célèbre le centenaire de la CECU

L'Honorable Sanguma rappelle les grandes dates

La 17ème CECU à Masina Petro Congo a le week-end servi de cadre à la célébration de centenaire de l'arrivée des missionnaires protestants dans l'Ubangi.

S'exprimant à cette occasion l'honorable Sénateur Professeur Sanguma de surcroît Recteur de l'Uni-

versité Protestante de l'Ubangi a d'entrée de jeu édifié l'assistance sur l'arrivée des missionnaires protestants dans cette partie du pays, via Egypte, Ituri pour l'Ubangi en 1922 et en provenance des Etats Unis. Dans le même, ordre d'idées, ces derniers bâtirent les missions de Karawa en 1923, Tandala en 1925 et Kala en 1926.



versité Protestante de l'Ubangi a d'entrée de jeu édifié l'assistance sur l'arrivée des missionnaires protestants dans cette partie du pays, via Egypte, Ituri pour l'Ubangi en 1922 et en provenance des Etats Unis. Dans le même, ordre d'idées, ces derniers bâtirent les missions de Karawa en 1923, Tandala en 1925 et Kala en 1926.

Tout en indiquant que les protestants étaient mal vus sous le règne de Léopold 2, ils ont eu du mal à émerger dit-il. Il souligne par ailleurs que l'évangélisation protestante débuta dans les trois postes précités en l'occurrence Tandala, Karawa et Kala avec accent sur le nombre des chrétiens à cette époque-là qui se chiffrait à 45.000 en 1950 puis 1 million dans

chaque CECU. Il a par ailleurs indiqué que l'évangélisation protestante a consisté à prêcher et à apprendre la bonne nouvelle pour la gloire de de Dieu. Selon le sénateur Professeur Sanguma, cette évangélisation était suivie de la créations des écoles, hôpitaux à

TANDALA d'abord sous la direction des missionnaires Américains alors que les noirs furent des formateurs sous les directives desdits missionnaires Américains dans des taches comme l'enseignement, accroître l'intelligence dans la sagesse et l'humilité, se penchant en outre sur l'implantation des CECU 60 ans après l'Ubangi notamment à Kinshasa.

En ce jour, on compte les différentes CECU et pour la 17ème CECU à Masina Péto Congo, l'église fut acquise grâce à l'aide des aînés Pendje Demodeto, Palendo, Gelezi entre autres. La 17ème CECU ce jour est dirigée par le pasteur Jean-Louis Mokwala rappelle-t-on.

AMK

Haut-Uélé

Mgr Janvier Kataka célèbre son jubilé d'argent : Félix Antoine Tshisekedi lui offre le cadeau d'une Jeep

Le gouverneur de la province de Haut-Uélé Christophe Baseane Nangaa avait pris part le dimanche 24 juillet 2022 à la messe marquant le 25ème anniversaire de l'épiscopat de Monseigneur Janvier Kataka, l'évêque

personnes.

L'événement religieux avait rehaussé de la présence de plusieurs invités du monde politique et religieux venus de tous les coins de la République Démocratique du Congo.

monie. Christophe Baseane a aussi rendu ses hommages les plus déférents au président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui ne ménage aucun effort pour garantir la paix et la sécurité sans lesquelles ladite célébration n'aurait pas eu lieu.

L'autorité provinciale de Haut-Uélé a enfin toutes les personnes ayant répondu à l'invité du clergé catholique

assurer la relève et pérenniser l'œuvre pastorale de ce dernier.

Enfin, Baseane Nangaa avait signifié au Mgr Janvier Kataka le sens de sa présence à son jubilé d'argent. A la fois comme d'un enfant qui doit honorer son père et d'un chef de l'exécutif provincial qui tenait à honorer son évêque diocésain.

Un autre temps fort de ladite cérémonie était sans doute la remise du



du Diocèse de Wamba.

A l'occasion, un cadeau du Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a été au prélat catholique en présence de plusieurs milliers de

Dans son mot de circonstance, le gouverneur Christophe Baseane Nangaa avait commencé par rendre grâce à Dieu, Maître des temps et des circonstances pour ladite céré-



pour partager sa joie à l'occasion de son jubilé d'argent.

S'adressant directement à Mgr Janvier Kataka, le gouverneur Christophe Baseane Nangaa a loué à sa juste valeur le parcours remarquable d'un grand homme au service de son Seigneur qui vient de passer toute sa vie épiscopale dans le diocèse de Wamba. Un diocèse qui a vu naître et grandir la Sœur Anuarite Nengapeta.

Christophe Baseane avait témoigné au sujet du Mgr Janvier Kataka comme quelqu'un qui a consacré fidèlement sa vie au salut des âmes et au bien-être social de ses ouailles conformément à la doctrine de l'Eglise catholique.

L'autorité provinciale a formulé les vœux de voir tous ces hommes de Dieu formés par Mgr Janvier Kataka

cadeau présidentiel à l'évêque de Wamba.

Représentant personnel du chef de l'État à ladite manifestation, Mgr Théo Tshilumba avait offert une jeep pimpant neuf au clergé. Le conseiller principal du Chef de l'état congolais chef de la culture, Art et questions religieuses avait promis aux habitants de Haut-Uélé en général et ceux de Wamba en particulier la visite prochaine du couple présidentiel.

Toutes les personnes présentes au jubilé du l'évêque de Wamba ont reconnu les grandes qualités spirituelles et humaines du Mgr Janvier Kataka à qui des messages de félicitations et d'encouragement ont été adressés dans une ambiance festive.

Philippe Dephill Lipo

Soupçonné d'avoir commis un viol sur une mineure : Pascal Baveraggi sous le coup d'un mandat d'amener par la justice congolaise

Depuis le vendredi 15 juillet 2022, un Français est dans le collimateur de la justice congolaise pour un cas de viol.

Le parquet de la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe a diffusé un avis de recherche et délivré un mandat d'amener à l'inculpé qui travaille sur place en République démocratique du

cutif au refus catégorique de l'homme d'affaires français de répondre aux deux précédentes convocations de la justice congolaise.

"En cas de découverte, l'appréhender et l'amener sous bonne escorte au parquet général de Kinshasa/Gombe", a écrit notamment Bonheur Luntaka Madi, procureur général.



Congo.

Et ce, après que le "Comité des observateurs des droits de l'homme", Une ONG locale en matière des droits de l'homme ait enquêté sur l'accusation du viol d'enfant. Des faits qui se seraient déroulés entre 2016 et 2019.

Ledit mandat d'amener est consé-

Pascal Baveraggi est un homme d'affaires à la tête de plusieurs investissements en République démocratique du Congo. En 2019, il a été le président de FC Saint Elloi Lupopo de Lubumbashi.

Philippe Dephill Lipo

Affaire spoliation d'un terrain de l'église catholique : L'Archidiocèse de Kinshasa dément avoir présenté des excuses à John Nyakeru !

Après avoir dénoncé la spoliation d'une partie du terrain appartenant à l'Archidiocèse de Kinshasa, dans la concession du séminaire Jean XXIII dans la commune de Ngaliema, l'archevêque de Kinshasa, le Cardinal Fridolin Ambongo a reçu le jeudi 21 juillet, le principal cité dans l'affaire, l'Ambassadeur de la République démocratique du Congo au Kenya, John Nyakeru, à la demande de ce dernier martèle la mise au point de l'église catholique kinois.

Au cours de cette entrevue, il lui a été clairement signifié que des personnes bien identifiées le citent dans cette affaire de spoliation. Leurs con-

tacts lui ont été remis. Il lui appartient à présent de prouver son innocence en poursuivant ceux qui le citent dans cette affaire, a poursuivi le communiqué.

Loin d'une quelconque culpabilité, l'Archidiocèse de Kinshasa attend plutôt patiemment que la lumière soit faite autour de ce dossier afin de rentrer dans ses droits.

Par ailleurs, l'église catholique de Kinshasa informe qu'il n'a jamais mandaté qui que c'est soit d'autre pour s'exprimer en son nom sur les réseaux sociaux et s'oppose à l'intox.

Éveline Badika

Au Cameroun, la visite d'Emmanuel Macron suscite de nombreuses attentes

Emmanuel Macron est en visite officielle au Cameroun ces 25 et 26 juillet. Une première depuis qu'il est à la tête de l'État français. Il est attendu sur plusieurs sujets.

L'Élysée a prévenu : les sujets de gouvernance et d'État de droit, tout comme les situations individuelles, feront l'objet d'échanges entre chefs d'État, mais la présidence française refuse toute " injonction médiatique ". Maximilienne Ngo Mbe, directrice du Réseau des défenseurs des droits humains d'Afrique centrale (Redhac) espère néanmoins que lors de son séjour, Emmanuel Macron prendra le temps d'écouter la voix de la société civile camerounaise et les solutions qu'elle préconise pour apaiser un climat sociopolitique tendu.

Emmanuel Macron en visite au Cameroun, au Bénin et en Guinée-Bissau

" La première chose, c'est d'encourager le gouvernement camerounais à libérer les prisonniers politiques, les militants du MRC [Mouvement pour la renaissance du Cameroun]. Je veux parler aussi de certaines personnes arrêtées dans le contexte de la crise anglophone, mais il y a aussi la fameuse opération Épervier, énumère Maximilienne Ngo Mbe au sujet de cette opération de lutte contre la corruption et les détournements de fonds publics, lancée en 2006. Certains sont encore détenus, alors que tout le monde sait très bien qu'ils n'ont pas eu un procès équitable. Si on a l'occasion de voir le président Emmanuel Macron, voilà ce qu'on posera sur la table pour l'apaisement politique. "

La juriste camerounaise, lauréate en 2021 du prix Femme de Courage du département d'État américain, et récompensée en juin dernier par l'organisation Robert Kennedy pour les droits humains, soulève par ailleurs d'autres questions : " Le système électoral camerounais ne permet pas d'avoir des élections libres et transparentes et on sait très bien que c'est source de conflit. " Elle évoque enfin " la protection des défenseurs des droits humains. Avec la fermeture et la restriction de l'espace civique, les défenseurs des droits humains sont en danger au Cameroun et surtout les défenseurs femme. Lorsque vous êtes défenseur femme, vous êtes encore plus vulnérable ".

Le cas Atangana

Parmi les " situations individuelles " évoquées par l'Élysée, figure celle de l'ancien détenu français Michel-Thierry Atangana qui a passé 17 années en détention. Il a été condamné pour des faits de corruption, en même temps que l'ancien secrétaire général de la présidence, Titus Edzoa, dans le cadre de l'opération Épervier.

À l'époque de son arrestation, Michel-Thierry Atangana était à la tête d'un consortium d'entreprises chargées de développer des axes routiers au Cameroun. Libéré en 2014, Michel-Thierry Atangana n'a pas été réhabilité. Ses soutiens espèrent que la rencontre entre le président français, Emmanuel Macron, et son homologue camerounais, Paul Biya, sera l'occa-

sion de faire avancer ce dossier. " Quand on vous vole 17 ans de votre vie, tant que vous n'êtes pas innocenté, vous êtes libéré physiquement, mais pas mentalement, remarque Pierre-Alain Raphan, ancien député français de La République en marche,

accès à la retraite. Les discussions sur la réhabilitation tournent autour de ces sujets-là. Il y a aussi un aspect économique. Qui va payer les indemnités ? Ces aspects économiques font partie de ceux que seuls deux présidents peuvent débloquer. "



Le président français Emmanuel Macron entame ce lundi 25 juillet une tournée africaine qui doit le mener au Cameroun, au Bénin et en Guinée-Bissau. AFP - LUDOVIC MARIN

à l'origine d'une loi pour venir au secours des Français détenus à l'étranger. On ne peut pas non plus demander maintenant à M. Atangana de travailler 17 ans de plus pour avoir un

L'emblématique détention provisoire d'Amadou Vamouké
Alors que le chef de l'État français a mis en avant la société civile africaine lors du sommet Afrique-France

d'octobre dernier à Montpellier, la société civile camerounaise l'attend quant à elle sur plusieurs dossiers. Elle dénonce notamment plusieurs détentions prolongées, dont celle, emblématique, de l'ancien directeur général de la radio télévision nationale (CRTV), Amadou Vamouké.

Le 29 juillet, cela fera six ans qu'Amadou Vamouké, 72 ans, est en prison sans avoir été jugé et condamné. Son procès pour détournement de fonds détient le record mondial du nombre de renvois : 127. En comptant deux audiences préliminaires, l'ancien directeur de la CRTV s'est donc présenté 129 fois devant le tribunal. Le Groupe de travail des Nations unies a qualifié sa détention d'arbitraire et recommandé sa libération. " Monsieur Macron, président de la République qui représente un symbole en matière des droits de l'homme, doit aborder ce sujet comme d'autres prédécesseurs. Aujourd'hui, Amadou Vamouké ne doit pas passer un jour de plus en prison ", insiste Alain Masse, ancien directeur général de Radio France et coordinateur du Comité international pour la réhabilitation et la libération d'Amadou Vamouké (Cirlav).

RFI/LRP

Congo/Brazzaville : Sergueï Lavrov poursuit sa tournée africaine

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov est arrivé diman-

sa tournée africaine débutée au Caire en Égypte.



Le président Denis Sassou Nguesso reçoit Sergueï Lavrov

che soir à Oyo, dans le nord du Congo, où il a entamé la deuxième étape de

Son avion a atterri vers 22h30' à l'aéroport international d'Ollombo, a constaté un journaliste de l'AFP. Son programme prévoit de passer une nuit dans ce fief du chef de l'État congolais, Denis Sassou Nguesso, à 400 km au nord de Brazzaville.

Le président Denis Sassou Nguesso et le ministre

Sergueï Lavrov ont eu des entretiens en tête-à-tête lundi. Depuis que la Russie a envahi l'Ukraine en février dernier, le Congo-Brazzaville s'affiche comme un pays "neutre" dans ce conflit.

Le ministre russe se rendra ensuite en Ouganda et en Éthiopie. Au Caire, il s'est efforcé de rassurer ses partenaires égyptiens, quant aux risques d'insécurité alimentaire, en Afrique notamment, après l'accord sur des "couloirs sécurisés" pour les exportations de céréales.

AFP /LRP

Première attaque des shebabs en territoire éthiopien

Pour la première fois, le groupe jihadiste des shebabs somaliens ont mené une attaque de grande envergure à l'intérieur du territoire éthiopien. Les autorités locales ont confirmé cette attaque ce weekend, affirmant que les assaillants avaient été " complètement détruits ".

Maintenant que la poussière est retombée, on en sait un peu plus sur les durs combats qui ont eu lieu dans la lointaine région Somali, au nord-est de l'Éthiopie, pendant plusieurs jours. Le porte-parole de l'État a déclaré samedi dans un communiqué qu'un groupe de combattants jihadistes avait pénétré dans son territoire depuis la Somalie mardi dernier et

qu'après trois jours de traque, il avait " été encerclé dans une sous-localité appelée Hulhul et complètement détruit ".

Il a évoqué plus d'une centaine de morts du côté de l'ennemi et treize véhicules saisis. L'incursion aurait visé à traverser la localité d'El-Kere, à plus de 100 kilomètres de la frontière avec la Somalie, selon la même source. Cette opération avait été précédée par l'attaque, jeudi dernier, de plusieurs bases des forces spéciales éthiopiennes sécurisant la frontière. Les autorités locales avaient alors estimé les forces jihadistes à plusieurs centaines de combattants et

une vingtaine de véhicules.

Pas de bilan

Dimanche, le gouverneur de l'État Somali de l'Éthiopie a accueilli triomphalement ses forces spéciales. Les rares informations provenant de la zone de combats font état de victimes du côté des soldats éthiopiens, mais aucun bilan n'a été communiqué.

C'est la première fois que les shebabs pénètrent en Éthiopie. Leurs attaques hors du territoire somalien jusque-là visaient plutôt le Kenya, comme le centre commercial de Westgate en 2013 ou l'université de Garissa en 2015.

RFI/LRP

Le Malien Mohamed Magassouba nommé à la tête du staff technique de Saint Eloi Lupopo

L'entraîneur malien Mohamed Magassouba a été nommé à la tête du staff technique du FC Saint Eloi Lupopo, a annoncé dimanche le président Jacques Kyabula Katwe, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'équipe tenue, le dimanche 24 juillet, au Pullman Hôtel Karavia de Lubumbashi.

Mohamed Magassouba succède à Christian Braconi dont le contrat n'a pas été reconduit par le comité sportif de l'équipe en dépit de bons résultats réalisés au cours de la saison qui vient de s'achever. L'ancien sélectionneur des Aigles du Mali aura comme adjoint son compatriote Mahamadou Sidibe, tous les deux engagés pour un contrat de 2 ans.

Mohamed Magassouba, un ancien de Motema Pembe

Mohamed Magassouba,

qui n'est pas un nouveau venu en RDC, revient dans ce pays, 28 ans après son passage à la tête du DC Motema Pembe avec lequel il avait gagné le titre continental de la Coupe des vainqueurs de coupe (dissoute par la suite), en 1994, en finale retour de cette compétition, à Nairobi, au Kenya, contre le club local de Breweries par 3-0, après un nul vierge, au stade des Martyrs, ex-stade Kamanyola, à Kinshasa.

Avant son service au sein du club vert blanc, Magassouba avait déjà presté au sein de l'AS V. Club de Kinshasa et même dans la grande équipe de l'US Bilombe, vainqueur de la Coupe du Congo. L'on ne peut pas non plus oublier que ce technicien malien n'est pas un nouveau dans les milieux de Saint Eloi Lupopo pour y avoir déjà été en 2002. RDC.

LRP

DCMP/Kin : Roger Lukaku nouveau manager

Paul Kasembebe, nouveau président du Comité de direction de Daring Club Motema Pembe de Kinshasa (DCMP/Kin) a, deux jours seulement après son élection, décidé de nommer vendredi 22 juillet dernier Roger Lukaku au poste de manager général du club vert, blanc rouge de la capitale, selon la lettre de nomination.

Né à Kinshasa, Roger Lukaku fut joueur de DCMP dans les années 1985-1990 avant de rejoindre la Belgique où il a évolué dans plusieurs clubs de première division. L'ancien Léopard de la RDC aura comme mission de transformer le club de son statut d'amateur vers une nécessaire professionnalisation dans tous les secteurs, afin de préparer le DC Motema Pembe à rejoindre des grands clubs africains.

Cette nomination est liée à son passé dans ce club où Lukaku fut joueur entre 1985 et 1990, venant du FC ONATRA de Kinshasa. Il fut sa carrière professionnelle en Belgique de 1990 à 1993 au FC Boom, de 1993 à 1995 au RFC Seraing et de 1995 à

1996 au Germinal Ekeren. De 1996 à 1997, il passe une saison en Turquie dans la formation de Gençlerbirliği SK avant de revenir en Belgique de 1998 à 1999 où il terminera sa carrière au KV Ostende. Lukaku participera à deux phases finales de la CAN en 1994 en Tunisie et en 1996 en Afrique du Sud.

Après sa carrière de footballeur, Lukaku a suivi la formation d'entraîneur licence UEFA B et il est co-manager de Romelu et Jordan Lukaku, ses fils qui sont footballeurs professionnels.

En tant que Manager général, il encadrera notamment le recrutement.

Selon les sources du club, ce dernier sera à Kinshasa dans un bref délai. Le nouveau patron de Motema Pembe vient d'honorer l'acte un de ses promesses aux immaculés en dotant également le club d'une permanence qui est située sur l'avenue Mondjiba dans la commune de Ngaliema vers Kintambo Magasin. RDC.

ACP/LRP

Organisation par la CAF du 26 au 30 juillet d'un séminaire continental d'octroi des Licences aux clubs 2022

La Confédération africaine de football (CAF) organise du 26 au 30 juillet 2022 au Caire en Egypte un séminaire continental sur l'octroi de licences aux clubs pour 2022, indique une correspondance de l'organe faitier continental adressée à la Fédération congolaise de football association (FECOFA).

Selon cette correspondance, plusieurs Inspecteurs CAF et Managers d'octroi de Licences aux clubs des associations nationales ou fédérations prendront part à ces assises. Quant à la RDC, l'inspecteur CAF et manager Licence aux clubs en RDC, Me Emmanuel Kande est parmi les participants.

Ce séminaire tournera autour de la réglementation de la procédure d'octroi des licences aux clubs pour la saison sportive 2022-2023, les exigences des entraî-

neurs et les exigences des stades.

Concernant le processus d'octroi des licences aux clubs, les clubs ayant l'intention de participer aux compétitions Interclubs de la CAF doivent, conformément au système de licences des clubs de la CAF, remplir les critères et exigences définis dans les règlements de licences de clubs de la CAF.

S'agissant de la licence d'entraîneur, le club doit être encadré techniquement par un entraîneur principal ayant la licence CAF A ou Pro d'une confédération sœur et son adjoint une Licence CAF B.

Enfin, tous les matches de la Ligue des champions de la CAF et de la Coupe de la Confédération de la CAF doivent être disputés dans des stades homologués par la CAF. RDC.

ACP/LRP

Léopards A' : Ebunga Simbi réintègre le groupe après avoir présenté ses excuses

Le joueur Patou Ebunga Simbi a réintégré dimanche soir le groupe des Léopards seniors A' après avoir été entendu et après avoir présenté ses excuses aux membres du staff technique de l'équipe.

Le sociétaire de l'AS V. Club retenu parmi les 28 protégés d'Otis Ngoma pour la campagne qualificative au prochain Championnat d'Afrique des nations, CHAN Algérie 2023, a quitté samedi le groupe sans autorisation pour ne rentrer que très tôt le matin. Le staff, très fâché à cause de cet acte qualifié d'indiscipline notoire, l'a tout simplement écarté du groupe, avant de le réintégrer plus tard après son mea culpa en ces termes : « *j'avais une urgence au niveau de la maison, mais j'ai commis l'imprudence de ne pas informer les dirigeants, vu que j'étais vraiment paniqué lorsque j'ai reçu ce message de la maison. Une erreur grave que*

j'ai reconnue auprès du sélectionneur et de son staff que je considère comme mes parents. Ils m'ont beaucoup conseillé et m'ont fait voir que je suis un ancien et que je devais plutôt servir d'exemple aux autres », a-t-il déclaré après l'entretien avec les membres du staff.

Ebunga Simbi a ainsi présenté les excuses même à ses collègues, aussi à la presse et au peuple congolais. Entre temps, l'équipe s'est entraînée dimanche au stade des Martyrs de la Pentecôte. La séance a été scindée en deux : la première a été axée sur un travail athlétique intermittent basé sur la puissance avant la double confrontation face aux Diables rouges du Congo et la seconde partie a été essentiellement tactique. L'objectif a été de définir la zone-press, et aussi, d'améliorer les sorties de balles collectives.

LRP

21st Ordinary Session of ECCAS: the President of Chad received by his counterpart Félix Tshisekedi

President of the Republic, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo received, on Sunday at the city of the African Union, his Chadian counterpart, General Mahamat Idriss Déby, who arrived the same day in Kinshasa, to participate in the 21st Ordinary Conference of Heads of State and Government (CEG) of the Economic Community of Central African States (ECCAS), scheduled for Monday in the Congolese capital.

The Chadian President, the first participant to set foot on Congolese soil among the 11 Heads of State and Government of ECCAS member countries expected at these meetings, had a one-on-one meeting of nearly an hour with his Congolese counterpart. However, no statement was made to the press.

Among the first participants to arrive in Kinshasa on Sunday are also the President of the Republic of Sao Tome and Principe, Carlos Vila Nova,

the Vice-President of Equatorial Guinea, Teodoro Nguema Obiang

Sunday evening, President Félix Tshisekedi offered a banquet to all his



Mangué and the Prime Minister of Gabon, Ms. Rose Christiane Ossouka Raponda.

distinguished guests present in Kinshasa.

According to a source from the Presidency of the Republic, the general objective of the 21st session is to ensure the regular functioning of the institutions of the Community, through the control and monitoring of the implementation of policies as well as the decisions approved by the community authorities.

This summit was preceded by preparatory meetings which took place in Kinshasa from 15 to 23 July.

This Kinshasa summit comes 6 months after the 20th session organized on January 19, 2022 in Kintélé in Congo-Brazzaville.

The importance of this summit Speaking of the importance of the said summit, the principal adviser to

the Head of State in diplomatic matters, Christian Bushiri, indicated that it is normal and important for the DRC to be able to host this ordinary summit of the Heads of State of the sub-region in Kinshasa, given the troubled situation that the country is going through, and also the fact that President Tshisekedi passed last January, president of ECCAS.

Although it originally had an economic character, in the light of the theme to be addressed, namely: "health, education and culture", the current issues mean that apart from these three main themes, the issue of security is also raised during the summit. "Because everything that affects the DRC also indirectly affects all the other countries of Central Africa, in this case its neighboring countries such as Burundi, Uganda, Rwanda, with which it shares its borders", said he said. For Christian Bushiri, this summit is a good opportunity for the Head of State to raise his voice on all current issues to his counterparts in the sub-region. Some Heads of State apologized and are represented by their prime ministers, such as the President of Congo-Brazzaville, Denis Sassou Nguesso, while that of Rwanda, Paul Kagame, will be represented by his accredited ambassador to the DRC. Created in 1983 in Libreville, ECCAS brings together Gabon, Angola, Cameroon, Congo, the Democratic Republic of Congo, Equatorial Guinea, Rwanda, Burundi, the Central African Republic, Sao Tome and Principe, and Chad.

ACP/LRP

CAMES: Muhindo Nzangi intends to continue efforts of his predecessors

The Minister in charge of Higher and University Education (ESU) Muhindo Nzangi Butondo, current president of the African and Malagasy Council for Higher Education (CAMES), intends to continue the efforts of his predecessors, as regards, in particular, the financing, the upgrading of achievements and the promotion of the activities of this regional organization.

According to a source from the ESU Ministry, Muhindo Nzangi made this known on Saturday, after a visit to Ouagadougou, Burkina-Faso, headquarters of CAMES, in his communication on his program of action.

education establishments in the Member States.

The same Saturday, in his capacity as current president of CAMES, the Congolese minister of ESU had enriching working sessions with the secretary general and the staff of this continental organization, before visiting the infrastructures of the said organization.

This activity in Ouagadougou is the second marking the relaunch of the DRC's participation in CAMES activities, after the 39th Session of the CAMES Council of Ministers, held in Kinshasa from May 23rd to 27th, 2022, under the high patronage of the



It will also be a question, he added, of revitalizing the participation of all the Member States, of consolidating the values linked to Quality Assurance and the reform of Licence-Master-Doctorate (LMD), of encouraging the sharing of experiences and good practices for the benefit of higher and university

President of the DRC, Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

It should be noted that Minister Muhindo Nzangi will sign on July 25th, 2022 with the Burkinabe Minister of Foreign Affairs, a headquarters agreement in favor of CAMES.

ACP/LRP

National Assembly: the Attorney General at the Court of Cassation requests from the office the instruction against the National MP, Kabund-a-Kabund

The Attorney General at the Court of Cassation, Victor Mumba Mukomo, requested from the office of the National Assembly the instruction against the national deputy, Jean-Marc Kabund-a-Kabund, in his indictment addressed to the President of the National Assembly and to the members of his office, in order to allow the said deputy to present his means of defense taking into account the seriousness of the facts alleged against him and the severity of the penalties provided for by law.

According to the Attorney General at the Court of Cassation, the facts as presented in their relation to the law, are likely to constitute the offenses of public insults, article 75 of the Penal Code (CP) book II, harmful imputations, article 74 of CP L II, insults against public authorities, articles 136 to 138 of CP L II, offenses against the Head of State, article 1 of ordinance-law 300 of December 16, 1963, and propagation of false noise, article 199

bis and 199 ter of CP L II.

During the press briefing he held on July 18, 2022 at his residence in Kingabwa/ Limete, in front of several people and several radio and television channels, National Deputy Jean-Marc Kabund-a-Kabund made remarks that Attorney General Victor Mumba Mukomo described it as "insulting and likely to undermine the honor due to public institutions and the dignity of the Head of State with the intention of offending him".

It is thus, he indicated, that he addressed his indictment for the purpose of obtaining the authorization against the deputy Jean-Marc Kabund, in accordance with articles 153 paragraph 3 point 1 of the Constitution and 75 of organic law n°13/010 of February 19th, 2013 relating to the procedure before the Court of Cassation.

A file has already been opened in his office regarding this, it is recalled.

ACP/LRP

Félix Tshisekedi plaide pour la création d'un environnement de paix et de sécurité en Afrique centrale

Le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et président en exercice de la Communauté Économique des États de

l'Afrique Centrale (CEEAC) a, dans son allocution d'ouverture de la 21ème session ordinaire de cette organisation sous-régionale tenue, lundi 25 juillet, à la Cité de l'Union africaine (UA), à Kinshasa, plaidé pour la création d'un environnement de paix et de sécurité dans la région d'Afrique centrale.



Le président en exercice de la CEEAC a rappelé, citant le traité de cette organisation, la disposition invitant ses pairs à être " tous ensemble, déterminés et engagés à matérialiser la vision de l'autonomie collective de la CEEAC avec comme priorité : élever le niveau des populations de l'Afrique centrale à travers la création d'un environnement de paix et de sécurité ". Il a, en outre, dit avoir inscrit son action dans la poursuite de la réforme de cette organisation régionale qui constitue, à ses yeux, un impératif absolu en vue de la matérialisation des objectifs définis par ledit traité révisé et adopté en 2019.

Une session dans un contexte marqué par plusieurs menaces à la paix

Le président en exercice de la CEEAC a ensuite rappelé à ses interlocuteurs que cette 21ème session ordinaire se déroule dans un contexte marqué notamment par plusieurs menaces à la paix et à la sécurité de la sous-région ; la flambée des prix des biens de première nécessité et les difficultés d'importation causées par la guerre russo-ukrainienne.

Félix Tshisekedi, n'a pas caché sa désapprobation relative aux tensions caractérisées par un climat malsain entre la République démocratique du Congo et son voisin le Rwanda. Sur ce, il a émis le vœu de voir la situation revenir à la normale.

" C'est une situation que je déplore personnellement et que je souhaite voir revenir à la normale avec la bonne volonté et la détermination de tous ", a-t-il dit dans son discours inaugural.

Il a ajouté à cela, la persistance de l'activisme des groupes armés et ter-

roristes dans la région subsaharienne, notamment au Tchad et la montée de la tension entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, formulant à ce sujet le vœu

de voir cette situation être décantée et les relations entre les deux Etats se normaliser. Profitant de cette occasion, le président Félix Tshisekedi a aussi demandé l'appui de ses homologues pour soutenir la candidature de Dr Kaseya à la tête du Conseil Consultatif et Technique des Centres Africains de Contrôle et de Prévention des Maladies (CDC/Afrique).

L'on souligne que ces assises, convoquées par le président en exercice de la CEEAC, Félix-Antoine Tshisekedi, ont pour thème principal : " **Éducation, santé, culture** ".

De son côté, le président de la Commission de la CEEAC, l'ambassadeur Gilberto da Piedade Verissimo, a rendu hommage au chef de l'Etat, président en exercice de la Communauté sous-régionale, Félix Tshisekedi, pour sa disponibilité, ses conseils aisés et son appui dans la gestion quotidienne des tâches à la tête de la commission de la CEEAC.

Gilberto da Piedade Verissimo a rappelé que la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC a également mobilisé la commission conformément à la directive de la 20ème session, soulignant que qu'il a mené des actions politiques et diplomatiques auprès des autorités de la RDC, de la République du Rwanda et de la République d'Angola, président en exercice de la CIRGL.

Satisfecit du représentant spécial adjoint des Nations Unies

Pour sa part, le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations Unies chargé de la protection et des opérations de la Monusco, François Khassim Diagne, a, au nom du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique central (UNOCA), rappelé que le soutien fort et constant que les chefs d'Etats membres de la CEEAC ainsi que leurs gouvernements respectifs accordent au dit bureau est apprécié à sa juste mesure par l'ensemble du Système des

Nations Unies.

Pour lui, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et son impact sur les sociétés et les économies, les répercussions au niveau régional africain et certaines crises dans le monde qui s'y traduisent notamment par des phénomènes de pénuries et d'inflation et la menace terroriste fragilisent la paix et la sécurité dans la sous-région.

" Et pour faire face à ce défi, nous avons besoin d'une CEEAC institutionnellement forte et opérationnellement dotée des moyens adéquats ", a-t-il souligné.

Dans son discours de clôture le président Félix-Antoine Tshisekedi a salué l'esprit constructif qui a animé les travaux de Kinshasa et remercié l'apport de tout un chacun pour la qualité du travail abattu en vue de la réussite totale de ces assises.

Le président en exercice de la CEEAC a remercié également les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour le respect de leurs engagements et les a exhortés à croire à l'avenir prometteur de la Communauté, soulignant que les recommandations et décisions des assises de Kinshasa démontrent la détermination à relever les défis de l'installation d'une paix durable et sincère.

Un communiqué final sanctionne les travaux

Dans sa lecture du communiqué final sanctionnant la 21ème session ordinaire de la CEEAC, le ministre congolais de l'Intégration régionale, de la Francophonie et président en exercice du conseil des ministres de la CEEAC a indiqué que la Conférence a félicité le conseil pour la qualité des documents présentés et la pertinence des recommandations, avant de relever l'importance capitale de leur mise en œuvre.

S'agissant de la transition politique en République du Tchad, la conférence se félicite du fait que le processus de transition dans cet Etat membre se poursuit sereinement et salue notamment les préparatifs du dialogue national inclusif prévu pour le 20 août 2022.

Quant à la situation dans l'Est de la RDC et au sujet du conflit qui oppose la RDC au Rwanda, le sommet de Kinshasa a appelé à la solidarité communautaire et instruit la Commission d'adhérer à la " *Feuille de route adoptée le 6 juillet à Luanda* " relative à la cessation des hostilités par le groupe terroriste M23 et son retrait immédiat des positions actuellement occupées, conformément au communiqué final du mini-sommet de Nairobi.

Concernant la République centrafricaine, la Conférence s'engage à poursuivre son plaidoyer au Conseil de sécurité des Nations Unies, pour la levée de l'embargo sur les armes injustement imposé à ce pays membre.

Au regard des enjeux climatiques, la Conférence a instruit la Commission de la CEEAC de tenir désormais compte, dans le cadre de la mobilisation des ressources des institutions financières régionales, du Fonds bleu pour le bassin du Congo.

En guise de conclusion, la Conférence a adopté la motion de remerciement par laquelle les chefs d'Etat et des gouvernements ont témoigné leur gratitude au président Félix-Antoine Tshisekedi de la RDC et président en exercice de la CEEAC pour le leadership et l'engagement dont il fait preuve depuis le début de son mandat, pour l'accélération de la réforme institutionnelle de cette organisation communautaire, et l'approfondissement de l'intégration régionale en Afrique centrale.

Au peuple congolais, ils ont exprimé leurs sincères remerciements pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Les chefs d'Etat ont, enfin, remercié le gouvernement de la RDC pour l'appui politique, administratif, financier et logistique apporté, en vue du plein succès de la 21ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et des gouvernements de la CEEAC.

L'on retient que la 21ème session ordinaire de la CEEAC a connu la participation de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la RDC et président en exercice de la CEEAC ; Faustin Archange Touadera, président de la République centrafricaine ; Mahamat Idriss Deby, président du Conseil militaire de la transition et président de la République du Tchad ; Carlos Vila Nova, président de Sao Tomé et Principe ; Prosper Bazombanza, vice-président du Burundi ; Teodoro Nguema Obiang Mangue, vice-président en charge de la Défense nationale et de la sécurité de la Guinée Equatoriale ; Anatole Colline Makosso, Premier ministre de la République du Congo ; Rose Christiane Ossouka Raponda, Premier ministre du Gabon ; Tete Antonio, ministre des Relations extérieures d'Angola ; Vincent Biruta, ministre des Affaires étrangères du Rwanda ; Martin Tchoungong Ayafor, ambassadeur d'Angola et l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo, président de la Commission de la CEEAC.

L'on rappelle que créée en 1983 à Libreville, la CEEAC regroupe le Gabon, l'Angola, le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la République démocratique du Congo, la Guinée Équatoriale, le Rwanda, le Burundi, la République centrafricaine, Sao Tomé et Principe, et le Tchad.

Trois institutions composent cette organisation sous-régionale, à savoir la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, le Conseil des ministres et la Cour de justice.